

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL RAZOUS

## **L'importance statistique de la crise économique actuelle et l'examen critique des moyens préconisés pour la combattre**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 73 (1932), p. 215-264

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1932\\_\\_73\\_\\_215\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73__215_0)

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II

# L'IMPORTANCE STATISTIQUE

de la crise économique actuelle

et l'examen critique

des moyens préconisés pour la combattre

---

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La population de la terre, qui était de 1 milliard 912 millions d'après les recensements faits au cours des dix dernières années, doit actuellement se rapprocher de 2 milliards; dans ces deux milliards se trouve une population active agricole d'environ 500 millions, une population active industrielle de 200 millions et une population active commerciale de 50 millions.

Dans les 500 millions d'agriculteurs figurent non seulement le personnel de domaines délimités, mais aussi les travailleurs de quelques populations primitives qui tirent leurs moyens d'existence de la vie pastorale, de la cueillette et de la chasse.

Les 200 millions de population active industrielle comprennent en chiffres ronds 170 millions de salariés.

On peut considérer que les 170 millions de salariés de l'industrie et des transports assurent par leurs salaires l'existence de 500 millions de personnes, c'est-à-dire du quart de la population du globe.

On comprend donc la répercussion d'une crise économique mondiale, comme la crise actuelle qui, fin décembre 1931, occasionnait une réduction de production industrielle d'en moyenne 30 %.

*Production agricole.* — La production agricole dépend surtout dans les divers pays du monde de la fertilité du sol, des conditions climatiques et des progrès de la science agronomique. Les publications de l'*Institut international d'Agriculture* de Rome, notamment l'Annuaire statistique et les bulletins mensuels indiquent les surfaces en terres labourables, en prairies naturelles et pâturages, en cultures arbustives et fruitières; pour les terres labourables on distingue les cultures céréales et industrielles de la production des fourrages artificiels, ce qui présente un grand intérêt au point de vue des possibilités d'élevage. Il est aussi donné par année les rendements des récoltes et l'importance du bétail de trait et de rente. L'examen de cette documentation sur les surfaces cultivées et sur les rendements, rapprochée des moyennes de consommation par habitant aurait tout au moins permis d'éviter en partie l'extension abu-

sive donnée à certaines cultures notamment la vigne dont les surfaces ont augmenté de 500.000 hectares en 1930 et 1931, le café qui pour le Brésil seulement a vu les superficies cultivées, passer de 2.482.000 hectares en 1926-1927 à 3.200.000 hectares en 1928-1929. Des espaces trop importants, dans la condition actuelle de distribution des produits, ont été aussi réservés pour le blé en Amérique et en Australie, ainsi que pour la betterave et la canne à sucre dans les divers pays de l'Ancien et du Nouveau Monde; de là, la chute des cours du blé et du sucre dans les pays où ces cultures sont importantes et de là aussi l'établissement de droits de douane élevés dans les pays à production moyenne et dans lesquels les prix de revient sont élevés. L'accroissement de certaines cultures est tellement préjudiciable à une saine économie rurale que tout récemment s'est réunie, à Paris, la Conférence internationale du vin et que le 14 mars a commencé la session ordinaire du Conseil international du sucre avec une ambiance très favorable à l'application de l'accord Chadbourne sur la limitation de la production.

La production agricole est quantitativement et qualitativement différente selon la nature des cultures et le morcellement de la propriété et les débouchés.

En France, où la propriété est trop morcelée et où le remembrement dont s'était occupé tout spécialement le ministre actuel de l'Agriculture, le D<sup>r</sup> Chauveau, lorsqu'il rapporta la loi du 27 novembre 1918, dite « loi Chauveau », devrait être activé, la pénurie de main-d'œuvre a poussé les cultivateurs et peut-être pas encore autant qu'il aurait fallu, à substituer le plus possible l'élevage à la culture.

En Belgique où l'agriculture est insuffisante pour nourrir les 7.844.000 habitants qui la peuplent et où sous les nécessités de l'industrie qui doit trouver des débouchés au dehors du pays, le libre échange est une nécessité vitale, l'agriculteur obtient par un travail bien organisé des rendements dépassant de beaucoup ceux de la France; c'est ainsi que la *Journée Industrielle* du 11 mars 1932, nous apprend que 1.200.000 travailleurs agricoles ont en 1931 sur 1.800.000 hectares obtenu un produit brut de 16 milliards de francs belges dont 3 milliards provenant de la production laitière assurée par 925.000 vaches; on a ainsi un produit moyen de 9.000 francs à l'hectare en francs belges (ce qui fait 6.000 francs en francs français) alors que les cultivateurs français atteignent tout au plus une moyenne de 3.000 francs à l'hectare. Au Danemark il y a aussi des résultats remarquables pour la production en lait et en œufs : sur une surface très restreinte de 1.060.900 hectares de fourrages artificiels et de 256.300 hectares de prairies naturelles, on nourrit grâce à l'achat à l'étranger de grains et de tourteaux, un troupeau de 3 millions de vaches laitières dont la production moyenne atteint annuellement près de 3.000 litres de lait par vache.

Dans les pays d'Europe, on compte que la main-d'œuvre agricole intervient pour le tiers du produit brut à l'hectare; il n'en est pas de même dans les vastes exploitations d'Amérique et d'Australie, où l'emploi des tracteurs et des machines perfectionnées telles que les moissonneuses-batteuses permettent d'effectuer les travaux de culture des céréales avec un travailleur pour 20 à 25 hectares, alors qu'en France, il faut compter un ouvrier agricole pour 8 à 10 hectares. Sous le titre : Deux révolutions en agriculture, un article signé

Viator, paru dans la *Revue d'Économie politique* du 10 janvier 1932, indique que de 1918 à 1930 il y a eu aux États-Unis une diminution de 4.400.000 travailleurs agricoles rachetée par une augmentation prodigieuse du nombre des tracteurs passés de 80.000 en 1918 à 900.000 en 1931. Avec le faible personnel et l'énorme matériel dont ils disposent, les États-Unis ont produit en 1930 des récoltes estimées 160 milliards de francs et des animaux estimés 150 milliards.

Un pays qu'il faut suivre de près au point de vue agricole, si l'on ne veut pas un jour avoir un étonnement peut-être troublant, c'est l'U. R. S. S. qui en Europe et Asie a cultivé le blé, ces dernières années, sur une surface moyenne annuelle voisine de 30 millions d'hectares alors que l'Europe entière (Russie exceptée) a 29 millions d'hectares de surfaces ensemencées en blé, les États-Unis, 23 millions d'hectares; le Canada, 9 millions et demi; l'Argentine, 7 millions et demi, et l'Australie 5 millions et demi; la surface soviétique emblavée en blé en 1927 : 31.258.000 hectares, représentait les 30 % de la surface totale mondiale, laquelle atteignait cette année-là : 105.456.000 hectares.

*Production forestière.* — La production forestière présente un caractère différent de la production agricole proprement dite, en ce sens qu'elle exige une main-d'œuvre infiniment moins grande que les autres cultures et qu'elle se rapproche par l'exploitation des coupes et par la mise en œuvre des bois de la production industrielle.

Sur l'étendue et les caractéristiques variables des forêts mondiales on trouve des renseignements assez précis dans les communications aux congrès internationaux de sylviculture, ainsi que dans les articles publiés par la *Revue française des Eaux et Forêts* et par les journaux forestiers qui paraissent en France et à l'étranger. Une étude sur l'importance des forêts du globe terrestre dans tous les pays a été aussi donnée par M. Pierre, dans le *Journal des Économistes* du 15 décembre 1929.

Mais dans l'appréciation des statistiques relatives à la production du bois, il faut distinguer les forêts d'Europe en général bien aménagées, de la plupart des autres forêts dont l'exploitation est beaucoup moins bien ordonnée. Un chiffre qu'il importe de calculer pour chaque pays à forêts rationnellement aménagées, c'est la surface boisée par habitant. Comme il faut en moyenne 0 ha. 25 a. par habitant pour produire le bois devant servir aux usages industriels et domestiques, on a posé la règle approximative suivante : que tous les pays où la surface boisée moyenne par habitant dépasse 0 ha. 25 a., sont exportateurs de bois et que ceux où la surface est inférieure à 0 ha. 25 a. sont importateurs.

Par application de ce critérium, on se rend compte très rapidement qu'en Europe les pays exportateurs de bois sont : la Finlande, la Suède, la Norvège, la Lettonie, l'Esthonie, la Lithuanie, la Yougo-Slavie, la Bulgarie, l'Autriche, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie et un peu la Pologne, alors que les autres pays sont importateurs.

La Russie soviétique, qui possède en surface boisée : 570 millions d'hectares dont 353 millions d'accès facile et dont la surface par habitant est de 2 ha. 3 a.,

a une capacité de production et d'exportation très grande, elle a déversé des quantités assez importantes de bois dans les divers pays, mais c'est surtout la baisse continuelle de ses prix de vente qui a jeté une véritable consternation chez les acheteurs, ainsi que l'a fait remarquer Makso Mautner, secrétaire général de la Fédération des Industriels et Commerçants en bois de Yougo-Slavie, dans le rapport qu'il a présenté en juillet 1931 au *Congrès international du Bois* de Paris. L'impression générale, dit-il dans ce rapport, a été que l'on pouvait toujours s'attendre à de nouvelles baisses de prix et que le but des ventes russes n'était pas le placement de la marchandise mais bien la chute des cours et toutes ses conséquences sociales et politiques.

*Production industrielle.* — En 1929, l'industrie française, avec son personnel de 8 millions et demi de travailleurs, réalisait une production d'environ 125 milliards de francs pendant que l'industrie anglaise avec 12 millions et demi produisait 180 milliards; que l'industrie allemande avec 15 millions d'ouvriers produisait 250 milliards et que l'industrie des États-Unis, avec 25 millions de travailleurs produisait 626 milliards. Si l'on représente par 1 la production industrielle de la France, les productions d'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis étaient donc respectivement une fois et demie, deux fois et cinq fois plus fortes que celles de la France.

Si l'on tient compte que plusieurs marchandises passent, avant d'être livrées pour la consommation, dans deux établissements et même plus, les chiffres ci-dessus doivent être réduits d'environ un cinquième pour éviter que les mêmes objets ne soient comptés aux divers stades de leur fabrication. Avec cette correction la production française avait donc atteint approximativement en 1929, 100 milliards de francs.

En tenant compte du personnel employé, de l'état du machinisme, de l'application plus ou moins développée, de la rationalisation dans les divers pays, on peut donner comme ordre de grandeur de la production industrielle mondiale, en 1929, 20 fois la production de la France, soit 2.000 milliards, valeur qui dépassait ainsi que nous le verrons plus loin, la consommation mondiale d'au moins 200 milliards.

*Consommation.* — Si les statistiques de la production agricole et industrielle sont difficiles à établir et si l'on s'est borné pour quelques-unes de ces productions à l'estimation par les Index numbers, les prévisions de la consommation dépendent de nombreux facteurs parmi lesquels le degré de civilisation et la situation géographique interviennent en première ligne.

On pourrait évidemment avoir une appréciation de la valeur en monnaie nationale de la consommation dans un pays quelconque par l'addition des productions agricoles et industrielles, à la différence qui existe entre les importations et les exportations; mais il faudrait retrancher du total obtenu pour les produits qui ne sont pas consommables directement, les valeurs des produits en cours de transformation qui vont de l'agriculture à l'usine ou qui passent d'une usine transformatrice à une autre; il y a de plus les stocks qui s'accroissent au voisinage des crises et sur la plupart desquels on n'a que peu de renseignements; une troisième correction devrait être faite pour les pays touristiques où le nombre d'étrangers est important.

Une méthode qui semble pouvoir donner une moins grande imprécision réside dans l'intégration des consommations industrielles et familiales.

En France, la Commission centrale du coût de la vie admet que les dépenses du budget familial type se décomposent selon la proportion ci-après :

Alimentation . . . . .	60 %
Habillement. . . . .	15 %
Loyer. . . . .	10 %
Chauffage et éclairage. . . . .	5 %
Dépenses diverses . . . . .	10 %

Si l'on diminue les produits agricoles consommés des produits industriels et en considérant le pain et la viande comme produit agricole malgré les transformations du blé en farine et de la farine en pain, et malgré les préparations des viandes faites par les bouchers et charcutiers, on a approximativement une dépense par moitié de produits agricoles et par moitié de produits industriels.

Avec un budget moyen de dépenses annuelles de 12.000 francs par famille de quatre personnes, il y aurait donc 6.000 francs de produits agricoles et 6.000 francs de produits transformés par l'industrie, de telle sorte que pour les 40 millions de Français il y aurait une dépense annuelle de 60 milliards de francs en produits agricoles et 60 milliards de francs en produits industriels. Les voyageurs et touristes viennent augmenter ces chiffres, dans une proportion dépendant des déplacements et de leur capacité d'achat. D'après une statistique donnée par la *Journée Industrielle* du 30 janvier 1932, il y aurait eu en 1930 comme nombre de touristes ayant visité la France :

400.000 Anglais,
300.000 Américains,
300.000 Espagnols,
500.000 de diverses nationalités,

soit un total de 1 million et demi.

En 1928, il y avait 2.050.000 visiteurs étrangers pour lesquels la dépense avait été évaluée à 7.000 francs pour chacun d'eux, ce qui faisait 15 milliards. Comme le nombre des visiteurs est tombé à 1 million et demi et que la capacité de pouvoir d'achat a au moins baissé de 15 %, le rendement de l'industrie touristique est actuellement de l'ordre de 10 milliards de francs que l'on peut répartir par moitié, en produits agricoles et par moitié en produits industriels.

La valeur production agricole française annuelle moyenne est d'environ 100 milliards de francs, mais 35 % de cette production est utilisée dans les fermes mêmes comme semences, litières, fourrage et autres aliments pour les animaux de telle sorte que l'on a en définitive environ 53 milliards de francs pour la consommation humaine, chiffre auquel il faut ajouter l'excédent des importations sur les exportations qui a été pour les objets d'alimentation de près de 10 milliards en 1931, ce qui donne un total de 65 milliards applicable aux nationaux et aux touristes.

En ce qui concerne la production industrielle, il y a un total de salaires d'ouvriers et employés en période normale, d'environ 60 milliards par an qui produisent comme objets vendus approximativement 100 milliards; sur ces

100 milliards, il y a 65 à 75 milliards absorbés chaque année par les nationaux et les touristes; il faut donc avoir des débouchés à l'étranger pour les 25 à 35 milliards en excédent. Or, en 1930, déjà, l'excédent d'exportation sur l'importation d'objets fabriqués ne dépassait guère 15 milliards pour tomber à 10 milliards en 1931. De là, pour la France, comme pour les divers pays, le stockage nécessaire et une des causes de la crise actuelle dont l'importance et les remèdes vont être étudiés ci-après.

Un pareil mode de calcul pourrait être appliqué aux pays pour lesquels l'on a les recensements professionnels, les salaires payés et les statistiques douanières.

## CHAPITRE I

### PRINCIPALES CAUSES DE LA CRISE ACTUELLE

La crise économique actuelle qui occasionne un chômage important dans la presque totalité des pays civilisés, a débuté par une panique violente à la Bourse de New-York, en octobre 1929. Alors que les crises périodiques antérieures n'affectaient presque toujours qu'un ou plusieurs pays, la crise actuelle s'applique à l'ensemble des nations.

La perturbation mondiale dans la production et dans la consommation, la rupture d'équilibre qui existe dans les échanges nationaux et internationaux, proviennent non seulement des causes d'ordre général qui seront énumérées plus loin, mais aussi des caractères propres que présente chaque nation par son genre de production, par les rapports entre sa production agricole et industrielle, par la main-d'œuvre dont elle dispose en temps normal et par l'application plus ou moins poussée de la rationalisation. Un facteur qui intervient aussi dans chaque pays, c'est le degré d'intervention des Pouvoirs publics dans l'économie nationale, degré d'intervention qui n'est pas sans influence sur l'économie internationale.

C'est ainsi que d'après les enquêtes publiées par l'*Illustration* des 14 novembre et 11 décembre 1931, la Russie soviétique qui jette sur le marché mondial des quantités de marchandises à bas prix, alors que chacun de ses nationaux n'obtiendrait qu'une part restreinte des produits essentiels, pèse lourdement sur la crise, par le fait, d'une part, de son exportation importante favorisée par le dumping et, d'autre part, de la consommation réduite des produits de son sol; il est vrai que, dans le but de réaliser son plan quinquennal, elle achète des machines à l'étranger, mais l'achat de ce matériel vient encore accroître sa production et ne peut qu'exercer une influence favorable au développement de la crise. Le Danemark, un des rares pays qui sont le moins influencés par la crise, retire cet avantage qu'étant un pays essentiellement agricole, il y a pour cette production, et notamment pour les produits de son bétail et de sa basse-cour, des limites que la production industrielle ne connaît pas. En Allemagne, comme l'a mis en évidence le rapport général du Comité Consultatif spécial du plan Young, dont le texte intégral a été donné par *Le Temps* du 26 décembre 1931, les causes intérieures de la crise économique résident surtout : dans la demande très importante de capitaux (environ 18 mil-

liards) faite pour couvrir les pertes de la guerre, de l'après-guerre et de l'inflation; l'Allemagne a aussi investi une quantité inusitée de capitaux, aussi bien dans les entreprises privées que dans les entreprises publiques, pour la reconstitution de la flotte marchande, pour la modernisation et la rationalisation de la plupart de ses industries, pour la réalisation d'un vaste programme d'urbanisme. Le Reich a trop largement recouru à l'emprunt étranger pour couvrir ses déficits budgétaires; de plus les crédits à court terme des banques étrangères consentis aux banques allemandes, ont été investis par celles-ci dans des prêts à l'industrie, mais lorsque pour diverses raisons, la confiance des créanciers étrangers s'est trouvée ébranlée, des retraits massifs de capitaux ont placé les entreprises privées, les villes, les corporations, dans une situation difficile; en outre, les ateliers de construction mécanique de l'Allemagne ont fabriqué et installé dans plusieurs autres pays, des usines qui ont fait ensuite une forte concurrence aux produits d'origine allemande; l'excès de rationalisation et de taylorisation à outrance qui a caractérisé les cinq dernières années, aurait occasionné à lui seul le chômage d'un million d'ouvriers allemands. En ce qui concerne l'Angleterre, M. François, dans une communication faite à l'Institut des Actuaire français, sur les grandes crises économiques et financières mondiales, dit que la crise y a été aggravée par la revalorisation brusquée de la livre sterling en la ramenant au pair du dollar d'avant guerre, et par les efforts qui ont dû être faits pour obtenir le maintien du cours à cette parité. D'autre part, l'insuffisance des mesures de modernisation plus particulièrement dans les industries textiles et les charbonnages a beaucoup nui au commerce anglais, et l'industrie anglaise souffre de son prix de revient trop élevé du fait d'une main-d'œuvre beaucoup trop chère. Le même auteur ajoute qu'aux États-Unis, la crise a certainement été accentuée par l'abus manifeste des ventes à crédit ou à tempérament, qu'en Europe centrale, la plupart des pays, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, et, dans une moindre mesure, la Tchécoslovaquie, souffrent de l'insuffisance de leurs débouchés pour leur production industrielle.

En Roumanie, en Pologne et dans les pays baltes, la réforme agraire qui a paru nécessaire au point de vue politique et social a eu des conséquences fâcheuses au point de vue économique.

Comme l'a montré M. Georges Blondel, dans la communication sur le malaise et les inquiétudes des populations agricoles de l'Europe centrale, qu'il a faite le 4 mars 1931 à la Section agricole du Musée Social, « la réforme agraire a été réalisée à un moment inopportun et dans certains pays beaucoup trop rapidement; plusieurs de ces petits propriétaires qui étaient autrefois des salariés, étaient illettrés, sans instruction professionnelle et sans initiative; en outre, ils ne possédaient pas le plus souvent des capitaux nécessaires pour acquérir le matériel et le cheptel dont ils avaient besoin; les Gouvernements se sont efforcés de mettre des fonds à leur disposition, mais ils n'ont pu le faire que dans une mesure très insuffisante ». Aussi, y a-t-il eu abandon d'un assez grand nombre de petits biens, un exode encore beaucoup plus grand que par le passé vers les villes et l'augmentation de la main-d'œuvre industrielle. La Roumanie a souffert aussi de ne pouvoir vendre le mazout qui reste après distillation du pétrole, du fait que le transport de ce mazout par pipeline ou par chemin de fer jusqu'à la mer, coûte autant que la valeur du produit.

Aux Indes, en Extrême-Orient, et surtout dans la plupart des pays de l'Amérique du Sud, les troubles survenus en 1929 et 1930 ont privé les producteurs industriels d'Europe et d'Amérique d'une grande partie de leurs débouchés.

En France, notre agriculture a souffert en 1929 d'une crise de prix provenant d'une production nationale importante de blé, concordant avec une production mondiale également très importante. Notre industrie, certainement trop développée après la guerre, a été dès la fin de 1928, fortement concurrencée par l'Allemagne surtout, qui était devenue depuis 1925, selon l'expression très juste de M. Jéramec, dans la communication qu'il a faite à la Société de Statistique de Paris, en octobre 1931, une usine d'exportations dont les produits refoulent les nôtres jusque dans nos dépendances les plus proches : Algérie, Tunisie, Maroc. La progression de la crise à travers le monde rejaillit aussi sur nous et ce sont surtout les textiles, le cuir, les objets de luxe et de demi-luxe qui sont touchés par la chute mondiale des valeurs boursières et la diminution concomitante des pouvoirs d'achat. En outre, comme l'a dit si judicieusement M. Firmin Bacconnier, dans son rapport présenté en décembre 1931, au Congrès de l'Union des Corporations françaises, ce sont les lourds impôts qui ont fait monter démesurément le prix des choses, qui ont empêché les prix de détail de suivre le mouvement de baisse des prix de gros, et qui sont à l'origine de la grave crise de sous-consommation qui sévit en France depuis un an. Cette fiscalité excessive avait déjà été dénoncée au Congrès national de l'Alliance démocratique, le 10 mai 1930, par M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, ancien député, qui avait indiqué qu'un commerçant marié, père de trois enfants, ayant un revenu de 6.200 dollars, paie à l'État en France 21 %; en Italie, 18 %; en Allemagne, 14 % et en Angleterre, 7 % de son revenu.

Si, faisant abstraction provisoirement des caractères particuliers de chaque nation, nous envisageons la crise actuelle dans son ensemble, nous pouvons énumérer, comme suit les principales causes qui l'ont amenée et qui ont précipité sa généralisation mondiale :

1° La création et le développement pendant la guerre et après la guerre d'un grand nombre d'industries dont la capacité de production, bien supérieure à l'accroissement de la population, a fini par dépasser les besoins de la consommation;

2° L'élévation des cours de production provenant de la cherté de la main-d'œuvre et de l'emplacement défectueux de certaines usines qui ont à supporter des frais de transport onéreux pour leurs matières premières et pour leurs produits finis;

3° La situation critique depuis 1926 des productions agricoles dont le prix de revient a augmenté du fait que la main-d'œuvre drainée par l'industrie y est insuffisante et atteint des prix élevés;

4° Le faible profit des agriculteurs et des viticulteurs provenant de récoltes pléthoriques dont une partie importante a dû être stockée, ce qui a réduit la capacité d'achat des ruraux en matériel agricole, en engrais, en marchandises de consommation courante, en objets accroissant le confort et en article de luxe;

5° Les défaillances bancaires provenant souvent d'avances exagérées con-

senties aux producteurs et les crises monétaires survenues dans la plupart des pays qui ont réduit le pouvoir d'achat;

6° Certaines mesures artificielles prises par les États ou par des groupements en vue de conjurer la baisse des prix, ce qui a pu reculer le commencement de la crise, mais qui a finalement occasionné un plus ample développement.

M. Jacques Rueff, dans une lecture faite à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 30 mars 1931, considère qu'il y a un lien entre le mouvement des salaires et des prix et le chômage; ce serait le défaut d'adaptation entre le niveau des salaires et le niveau des prix, autrement dit, la disparition de leurs variations, qui serait le taux de chômage. Prenant l'exemple de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne, il a conclu que la cause véritable de la crise ne peut être que l'assurance-chômage, instrument de l'immobilisation des salaires sur le marché du travail, obstacle infranchissable à l'adaptation de prix du travail aux conditions changeantes de livre économique.

M. Rueff a précisé sa thèse dans la *Revue d'Économie politique*, en partant de ce fait que le chômage apparaît lorsque le prix de vente ne couvre plus le prix de revient, et il varie en raison directe du rapport de ces deux prix. Or le principal élément du prix de revient, tout au moins dans la grande majorité des entreprises, c'est le salaire. Lorsque les autres éléments du prix de revient restent pratiquement sans changement, on peut dire que le chômage varie en raison directe du rapport des salaires aux prix de revient, c'est-à-dire aux prix de gros.

M. Rueff a constaté ce fait pour la Grande-Bretagne, et dans ce but il a construit un diagramme comprenant quatre courbes, afférentes à la période 1919-1931 :

- 1° Courbe des salaires;
- 2° Courbe des prix de gros;
- 3° Courbe du rapport salaires aux prix de gros;
- 4° Pourcentage du chômage.

L'examen de ces courbes conduit aux constatations suivantes, en partant de l'indice 100 en 1914 :

1° Les prix de gros ont monté de l'indice 250 (1919) à l'indice 325 (1920), pour redescendre rapidement à l'indice 160 (début de 1922), puis lentement à l'indice 120 (atteint à la fin de 1930); en un mot, baisse constante des prix de gros depuis 1922.

2° Les salaires ont monté de l'indice 210 (1919) à l'indice 275 (1921) pour redescendre rapidement à l'indice 175 (fin 1922) et rester invariables depuis lors; donc salaires immuables au cours de ces huit dernières années;

3° Les mouvements du chômage ont exactement suivi les mouvements du rapport des salaires aux prix de gros : ce dernier est allé sans cesse en augmentant (le numérateur — prix de revient restant constant et le dénominateur — prix de vente — diminuant de valeur) et le chômage n'a fait que croître dans la même proportion. Aussi M. J. Rueff conclut que les salaires immuables, malgré la baisse des prix de gros, sont responsables du chômage permanent.

« L'ouvrier, écrit M. Rueff, a préféré en Angleterre toucher la dole (ou indemnité de chômage) plutôt que de travailler pour un salaire qui ne lui vaudrait qu'un excédent assez faible sur la somme qu'il reçoit comme chômeur », et,

par conséquent, du fait de l'assurance-chômage, le jeu de la loi de l'offre et de la demande, touchant la fixation des salaires, a été faussé.

Une étude intéressante, publiée dans le *Bulletin de la Statistique générale de la France*, fascicule III, avril-juin 1930, par M. Jules Denuc, sur les fluctuations comparées du chômage et des salaires dans quelques pays, de 1919 à 1929, a montré que pour les États-Unis les fluctuations des gains effectifs réels étaient en sens inverse de celles du chômage alors que pour l'Angleterre et surtout pour l'Allemagne, la tendance générale des salaires réels à augmenter coïncide avec la même tendance générale du chômage.

Les statistiques établies par M. Denuc devraient être continuées par des observations analogues pour les années 1930 et 1931 et s'il y avait pour ces deux années de fort chômage en Allemagne, où l'assurance-chômage existe, confirmation de la conclusion ci-dessus, il y aurait une nouvelle confirmation de la loi posée par M. Rueff.

Pour la période postérieure au 31 décembre 1929, il y a eu aux États-Unis, effectivement, des diminutions de salaires réels, de telle sorte que ce grand pays, où il n'existe ni assurance-chômage, ni secours officiels de chômage, devrait, toutes autres choses égales d'ailleurs, retourner à la marche normale plus vite que l'Allemagne et l'Angleterre où les secours aux chômeurs grèvent le budget des collectivités publiques et des corporations.

Remarquons cependant que la question est très délicate, car pouvoir d'achat résultant des indemnités et secours de chômage intervient dans la diminution des stocks trop abondants qui caractérisent le début des dépressions économiques. Mais il faut aussi tenir compte de ce que en réalité le chômage actuel, comme l'admettent les chefs de l'économie industrielle et notamment M. Antoine de Tarle, provient pour la plus grande part, des excès que les industriels ont commis dans le développement sans mesure de leurs entreprises, sans vouloir tenir compte de ce que les progrès réalisés grâce aux machines auraient souvent suffi à augmenter la production.

C'est la même opinion que M. Liesse affirme dans l'*Économiste français* du 3 décembre 1931, lorsqu'il dit qu'il faut réduire la production et liquider en beaucoup de pays un grand nombre d'entreprises.

M. André Liesse a montré dans le *Journal des Économistes* du 15 février 1932, qu'on n'a nullement tenu compte des signes annonciateurs de la crise provenant d'une production générale grandissante. Quand on s'aperçut dès 1927, que la demande baissait on eut recours à l'inflation et pour mettre plus de pouvoir d'acheter aux mains des consommateurs et pour donner dans chaque pays inflationniste une sorte de prime aux exportations. L'inflation en mettant aux mains des consommateurs un pouvoir d'achat artificiel et temporaire a désorganisé le mouvement des prix et contribué à majorer les droits de douane, à augmenter le coût de la vie, cause de diminution de pouvoir d'acheter.

Dans l'étude remarquable sur le chômage en France, qu'il a publiée dans la *Revue d'Économie politique* de mars-avril 1931, M. Charles Picquenard montre fort judicieusement que l'agriculture, ainsi que la grande diversité des productions industrielles de la France, jouent un rôle modérateur du chômage. « C'est sans doute en partie, dit-il, parce que la population rurale a conservé en France

une importance beaucoup plus grande que dans beaucoup d'autres pays que les crises de chômage semblent y être moins graves; beaucoup d'industries établies dans des régions agricoles, mêmes dans des villes d'une certaine importance, recrutent une partie tout au moins de leur personnel parmi les agriculteurs des environs; la plupart d'entre eux continuent à séjourner à la campagne et à mener de front leurs occupations industrielles et leurs petites exploitations rurales. Les pays qui ont besoin d'une main-d'œuvre étrangère importante souffrent en général du chômage plus tard et moins qu'ailleurs que les pays d'émigration; car en temps de crise, les étrangers sont incités par le chômage dont ils souffrent, ou dont ils sont menacés, à regagner leur pays d'origine. »

## CHAPITRE II

### ESTIMATION STATISTIQUE DE L'IMPORTANCE DE LA CRISE

L'importance d'une crise peut être appréciée au point de vue économique et au point de vue social.

Au point de vue économique, les crises sont caractérisées par une décroissance sensible de la production industrielle, par le rétrécissement de la circulation des produits et par la diminution des échanges internationaux.

Au point de vue social, on peut mesurer l'importance d'une crise par l'intensité du chômage et par la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Ces diverses caractéristiques tirent d'ailleurs leur origine du fait d'un excédent de la production sur la consommation.

*Décroissance de la production.* — La décroissance de la production qui fait suite à la production trop importante d'une période plus ou moins longue, est surtout observable par les groupements professionnels et cela d'autant plus facilement que ces groupements ont entre eux des rapports fréquents ou qu'ils embrassent la presque totalité des usines similaires. Ces groupements, qui sont combattus lorsqu'ils sont tentés d'abuser de leur puissance pour la fixation des prix peuvent, en cas de crise, avoir un effet utile sur la diminution de la production et, par conséquent, la réduction des stocks dont le maintien accroît la durée de la crise. Mais, trop souvent, les groupements, sous l'influence de quelques-uns de leurs membres, ne réduisent leur production qu'après de longues hésitations, ce qui rend la crise plus forte; il y a d'ailleurs pour certains produits, quelques usines non contrôlées et aussi de petits producteurs indépendants qui se refusent aux restrictions envisagées par les producteurs associés.

Néanmoins, lorsque les trusts et les cartels englobent la presque totalité des producteurs, il est possible par de judicieuses restrictions, d'empêcher les crises d'empirer et d'atténuer leur durée.

Si l'on considère la production et la consommation de l'étain, on a pour les années 1929 à 1930 et 1931 les chiffres suivants en tonnes :

	Production	Consommation
1 <sup>er</sup> semestre 1929 . . . . .	91.057	92.149
2 <sup>e</sup> semestre 1929 . . . . .	91.377	84.243
1 <sup>er</sup> semestre 1930 . . . . .	87.699	74.437
2 <sup>e</sup> semestre 1930 . . . . .	77.722	75.819
1 <sup>er</sup> semestre 1931 . . . . .	73.292	64.002

Les pourcentages de réduction appliqués permettent d'éviter que la crise ne devienne catastrophique.

Pour le cuivre, les chiffres ci-après de la production et de la consommation mondiales en tonnes, montrent qu'en 1929 et 1930 il y a eu excès de production :

	Production	Consommation
1929 . . . . .	1.920.000	1.890.000
1930 . . . . .	1.608.000	1.461.000
1931 . . . . .	1.400.000	1.100.000

En tenant compte de ces excédents, il faudrait une restriction artificielle de 20 % consentie par tous les producteurs, pour assurer de nouveau l'équilibre.

Pour le caoutchouc également, des restrictions de la production s'imposent, car les stocks mondiaux de caoutchouc au 1<sup>er</sup> décembre 1931, qui s'élèvent à 480.000 tonnes, représentent la quantité économisée pendant huit mois.

Il y a pourtant dans la crise actuelle un fait quelque peu décourageant pour les associations de producteurs, c'est que le point d'équilibre entre la production et la consommation est lui-même mobile et que pour certaines marchandises, après que la production s'est ralentie pour rejoindre la consommation, il y a un nouveau recul de la consommation qui impose une nouvelle restriction de la production; il y a là un fait psychologique plutôt qu'économique : c'est un manque de confiance en l'avenir que peuvent seules expliquer les circonstances politiques.

Aux États-Unis, on calcule des indices de production rapportée à l'indice 100 qui caractérisait les années 1923 à 1925; on a obtenu ainsi comme indice général de la production industrielle et comme indices de quelques productions particulières les chiffres suivants relevés dans le livre récent *Les problèmes du chômage aux États-Unis* de M. H.-B. Butler :

	Juillet 1929	Juillet 1930
Indice général . . . . .	124	94
Produits minéraux . . . . .	114	97
Produits alimentaires . . . . .	96	94
Textiles . . . . .	118	86
Fer et acier . . . . .	152	93
Papier et imprimerie . . . . .	125	111
Automobiles . . . . .	142	75
Chaussures . . . . .	120	95
Bâtiment . . . . .	159	89

La décroissance des indices s'est poursuivie et l'on a, d'après le *Bulletin de la Statistique générale de la France*, l'indice général de 75 en juillet 1931 et de 65 en novembre 1931.

Voici d'ailleurs les indices de la production industrielle aux États-Unis, en

Allemagne, en France et en Grande-Bretagne, au cours des années 1930 et 1931, la base étant l'indice 100 en 1928.

	ÉTATS-UNIS	ALLEMAGNE	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE
<b>1930</b>				
Janvier . . . . .	93	93	113	
Février . . . . .	96	93	113	»
Mars . . . . .	94	94	113	105
Avril . . . . .	96	96	113	»
Mai . . . . .	94	91	113	»
Juin . . . . .	91	86	113	98
Juillet . . . . .	85	83	111	»
Août . . . . .	83	81	109	»
Septembre . . . . .	82	72	108	88
Octobre . . . . .	80	76	107	»
Novembre . . . . .	77	77	106	»
Décembre . . . . .	74	81	106	91
<b>1931</b>				
Janvier . . . . .	74	68	105	»
Février . . . . .	78	69	105	»
Mars . . . . .	80	72	104	83
Avril . . . . .	82	74	103	»
Mai . . . . .	81	74	101	»
Juin . . . . .	78	74	99	79
Juillet . . . . .	75	72	97	»
Août . . . . .	72	67	95	»
Septembre . . . . .	69	67	94	80
Octobre . . . . .	67	65	92	»
Novembre . . . . .	65	»	90	»
Décembre . . . . .	»	»	87	87

*Rétrécissement de la circulation.* — Les recettes des chemins de fer se ressentent des crises économiques. C'est ainsi que les recettes des chemins de fer français sont dans le courant de l'année 1931, inférieures de 10 % aux recettes de l'année 1930 et que le nombre de wagons chargés en 1931 est en chiffres ronds de 8 % inférieur au nombre de wagons chargés en 1930. Il faut pourtant faire cette réserve que les chiffres proportionnels au trafic des chemins de fer ne fournissent pas avec une exactitude absolue les indices de l'activité économique, par ces faits agissant dans le même sens, que les tarifs élevés des Compagnies ferroviaires ont donné lieu à une concurrence grandissante des transports automobiles sur route et qu'au fur et à mesure qu'une crise se développe et que les prix de gros baissent, les longs transports de marchandises sont évités le plus possible par l'abandon des débouchés éloignés.

Aux États-Unis, d'après *Electric Railway Journal* de janvier 1932, le trafic a été comme recettes brutes en 1931 en régression de 9,5 % sur 1930.

Le fret diminue aussi en période de crise et les entrées et sorties des ports qui dépendent du commerce, ont des variations du même ordre que le total des importations et des exportations.

*Diminution du commerce extérieur.* — La diminution du commerce extérieur est plus accusée pendant les périodes de crises, mais cette diminution peut provenir aussi de ce que les exportateurs de certains pays ne se préoccupent pas suffisamment de l'amélioration ou de la simplification des produits exportés et de la conquête de nouveaux marchés avec les produits améliorés.

La différence entre les importations et les exportations, qui n'a cessé d'augmenter en France depuis quelques années, ne constitue pas un caractère absolu de crise, puisque la véritable période de crise n'a commencé en France qu'en octobre 1929.

Les modifications fréquentes des tarifs douaniers, l'application de taxes et surtaxes changent subitement les courants commerciaux. C'est ainsi que l'industrie textile du Nord de la France vient d'être fortement éprouvée par les tarifs protectionnistes de l'Angleterre.

L'industrie lainière anglaise avant l'abandon de l'étalon-or ne travaillait que dans la proportion de 60 % environ de son activité. Une quantité importante de commandes a été passée et les usines de Bradford ont des carnets de commande bien remplis. La situation de l'industrie cotonnière s'améliore aussi. Le mouvement anti-japonais de la Chine profite aussi à l'Angleterre.

S'il n'existe pas un parallélisme très net entre le commerce extérieur et la crise actuelle, il y a pourtant quelques explications possibles des importations et exportations françaises par le fait même de la crise. Telles sont :

1° La diminution en décembre 1931 plus que dans les autres mois de 1930 et 1931 des exportations, dont la moyenne mensuelle de 3 milliards 500 millions en 1930 et 2 milliards 550 millions pendant les 11 premiers mois de 1930, tombe à 2 milliards 96 millions en décembre 1931 ;

2° La différence en moins de plus de 10 milliards en 1931 sur 1930 des importations de matières nécessaires à l'industrie ;

3° La différence en moins de près de 3 milliards en 1931 sur 1930 des exportations de matières nécessaires à l'industrie ;

4° La différence en moins de 8 milliards, en 1931, sur 1930, d'objets fabriqués exportés.

En outre, l'augmentation d'importation de 2 milliards 176 millions d'objets d'alimentation et la diminution d'exportation de 1 milliard 600 millions d'objets d'alimentation proviennent de ce que les résultats de la production agricole en 1931 ont été beaucoup moins satisfaisants que ceux de la production agricole en 1930.

*Importance sociale de la crise par l'estimation du chômage.* — Les estimations du nombre de chômeurs peuvent être fournies directement :

1° Par les recensements professionnels ;

2° Par le dénombrement des chômeurs assurés ou secourus ;

3° Par les groupements patronaux ;

4° Par les syndicats ouvriers ;

5° Par les bureaux de placement ;

6° Par les statistiques de l'emploi relevés par des services spéciaux, tels que ceux de l'Inspection du travail.

Des méthodes d'estimation que nous appellerons méthodes indirectes et qui peuvent parfois fournir des renseignements plus comparables que les méthodes directes, peuvent être basées sur la comparaison (au cours des diverses phases d'une crise) :

1° Des salaires assurés pour le risque d'accidents du travail ;

2° Des nombres d'accidents du travail indemnisés ;

3° De la dépense en électricité de secteurs purement industriels.

Chacune de ces méthodes présente quelques causes d'erreur, qu'il est nécessaire de signaler et dont il faut tenir compte quand on veut comparer l'intensité du chômage dans divers pays.

*Recensement professionnel.* — Lorsqu'un pays procède à un recensement professionnel, il y a même en temps normal, c'est-à-dire lorsque l'état des affaires est satisfaisant, des personnes inemployées : par le fait d'un accident, d'une maladie, de mutation d'emploi, du relâchement saisonnier, et aussi de ce que dans certains pays la rationalisation a amené le licenciement de quelques travailleurs, qui, à l'époque du recensement, n'ont pu trouver un autre emploi; cette dernière classe de chômeurs sont appelés chômeurs technologiques pour les différencier des autres chômeurs de période normale dont le nombre moyen caractérise le chômage appelé chômage normal. D'après de nombreuses observations faites aux États-Unis et en France, on peut considérer que l'effectif de travailleurs qui sont en chômage normal et autres que les accidentés et les malades varierait de 3 à 4 % du nombre total des ouvriers et employés de l'industrie ou du commerce. En France, il y en a tout temps en moyenne 250.000 salariés en mutation d'emploi; aux États-Unis, il y avait un minimum de chômeurs :

En 1920, de. . . . .	1.401.000
En 1923, de. . . . .	1.532.000
En 1926, de. . . . .	1.669.000

ce qui représente environ 5 % du nombre des ouvriers et employés autres que ceux de l'agriculture.

Dans le taux de 5 % doivent figurer les chômeurs technologiques, en raison de la rationalisation intensive faite aux États-Unis.

Si l'on tient compte de ce que le chômage technologique est un chômage de crise (ou tout au moins prépare la crise), il faudrait dans les dénombrements de chômeurs retrancher environ 3 % de l'effectif total ouvrier pour avoir le nombre de chômeurs occasionné par une crise économique.

Une autre réserve s'impose lorsqu'on fait un dénombrement de chômeurs : dans certaines entreprises, notamment les industries du bâtiment, il y a dans les deux à trois mois d'hiver un chômage saisonnier qui augmente le nombre de chômeurs normaux. Voilà pourquoi lorsqu'on veut suivre les variations du chômage, il faut tenir compte de ce chômage saisonnier ou bien, ce qui est plus aisé, comparer les chiffres autres que ceux des mois de décembre, janvier et février.

*Dénombrement des chômeurs assurés ou secourus.* — La Grande-Bretagne donne dans ses statistiques de chômage le nombre de chômeurs complets ou partiels indemnisés par l'assurance et le pourcentage par rapport à l'ensemble des assurés, qui est de 12.400.000 environ. Les Pays-Bas donnent aussi le nombre des sans-travail bénéficiant de l'assurance-chômage sur un total d'environ 450.000 assurés. L'Autriche indique le nombre de chômeurs indemnisés par l'assurance obligatoire à la fin de chaque mois.

Ces statistiques peuvent présenter quelques causes d'erreur assez peu importantes du fait que des chômeurs peuvent échapper à l'assurance en raison de leur âge et de certaines entreprises non soumises à l'assurance.

Les statistiques de chômeurs secourus fournissent des chiffres qui sont difficilement comparables dans le temps, du fait que les collectivités qui accordent

des secours (État, département, communes) n'interviennent que progressivement et ne votent souvent des crédits d'assistance que lorsque le chômage devient inquiétant.

*Renseignements par les groupements patronaux.* — Voici pour l'industrie française des cuirs et des peaux des renseignements sur le chômage au 28 décembre 1931, qui nous ont été fournis par M. Louis Pichenot, tanneur à Saulieu (Côte-d'Or) et qui résultent des statistiques du Syndicat général des Cuirs et Peaux de France : le nombre des ouvriers et ouvrières employés dans les diverses spécialités sont ceux des recensements de 1926.

	Hommes	Femmes
a) Corroierie et chamoiserie. . . . .	4.952	859
15 % de chômeurs complets.		
65 % de chômeurs partiels ne faisant que 30 à 36 heures par semaine.		
20 % travaillant normalement.		
b) Mégisserie . . . . .	6.303	2.008
30 % de chômeurs complets.		
60 % de chômeurs partiels ne faisant que 24 à 30 heures par semaine.		
10 % travaillant normalement mais sans activité.		
Les centres les plus touchés sont :		
1° Annonay, où depuis plus d'un an aucun atelier n'a travaillé d'une façon continue même au ralenti.		
2° Graulhet, où sur 1.300 personnes, l'on compte 350 hommes et 200 femmes chômant totalement; tous les autres ne faisant que 24 à 30 heures par semaine.		
3° Mazamet, ce sont les délaineurs les plus touchés, car, sur 2.000 personnes, il y en a 900 qui chôment totalement et les 1.100 autres ne font que 30 heures par semaine.		
c) Tannerie . . . . .	13.416	1.146
25 % de chômeurs complets.		
60 % de chômeurs partiels ne faisant que 24 à 30 heures par semaine.		
15 % travaillant normalement.		

Les centres les plus touchés sont : Annonay, Châteaurenault, Lille, Nantes, Oullins et Romans, où l'on ne connaît aucune fabrique faisant travailler 48 heures par semaine.

*Statistiques fournies par les syndicats ouvriers.* — Plusieurs pays établissent le pourcentage des chômeurs d'après les renseignements fournis par les syndicats ouvriers. C'est une des méthodes appliquées pour la crise actuelle par l'Allemagne à des syndicats groupant ensemble 4 millions et demi de membres; par le Danemark à environ 290.000 membres des syndicats; par la Suède, à un effectif d'environ 345.000 ouvriers syndiqués; par le Canada, à environ 200.000 membres de syndicats.

Toutefois, comme l'a fait remarquer M. Denuc dans son étude sur les fluctuations comparées de chômage et des salaires dans quelques pays (*Bulletin de Statistique générale de la France*, avril, juin, 1930, pp. 330 et 331), ce procédé présente de graves imperfections car les ouvriers syndiqués ne représentent pas toujours la majorité dans les diverses industries et les syndicats qui n'ont pas institué de caisses de secours en cas de chômage, sont sujets à de profondes variations dans leurs effectifs; ils comptent en outre bien souvent parmi les chômeurs les ouvriers malades, les grévistes, ceux renvoyés pour faute inexorable ou partis de leur propre volonté, etc.,

*Statistique de placement.* — Les bureaux publics de placement peuvent faire connaître mensuellement, par quinzaine, ou hebdomadairement comme en France, les demandes, offres d'emploi et les demandes d'emploi non satisfaites. En période de crise les demandes d'emploi non satisfaites vont considérablement en augmentant. C'est ainsi que les renseignements hebdomadaires fournis par le *Journal officiel* ont montré qu'en France les demandes d'emploi non satisfaites par semaine qui variaient de 10.000 à 14.000 dans les trois premiers trimestres de 1930, ont atteint 22.754 dans la semaine qui finissait le 27 décembre 1930 pour atteindre progressivement 71.533 dans la semaine qui finissait le 28 mars 1931; le nombre de demandes d'emploi non satisfaites ont baissé dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1931 jusqu'à 48.000 en juillet; mais dans le 4<sup>e</sup> trimestre il y a eu une ascension importante et l'on passe de 60.000 dans la première semaine d'octobre à 186.000 dans la dernière semaine de décembre. A partir du début de 1932, il y a augmentation très rapide et dans la semaine qui finit le 27 février 1932, il y a 332.000 demandes d'emploi non satisfaites.

Les statistiques du placement montrent l'allure de chômage et sont en quelque sorte des indices de sa recrudescence ou de son atténuation. Toutefois, il ne saurait y avoir un parallélisme entre le nombre des demandes non satisfaites et le nombre de chômeurs, car les ouvriers des diverses corporations ont plus ou moins recours aux bureaux de placement.

*Enquêtes des inspecteurs du travail et des ingénieurs des mines.* — C'est d'après les résultats des enquêtes des inspecteurs du travail et des ingénieurs des mines, que M. Landry, ministre du Travail, s'est exprimé ainsi le 11 décembre 1931, à la Chambre des Députés :

« Pour connaître le nombre total des chômeurs complets, il faut recourir aux résultats de l'enquête mensuelle du ministère du Travail et au recensement quinquennal. Il en résulte que le nombre des chômeurs réels est environ le quadruple des chômeurs secourus. Ainsi, le nombre des chômeurs complets dépasserait, à l'heure actuelle, 300.000 en France.

« Quant au chômage partiel, il est extrêmement étendu. D'après l'enquête du ministère du Travail, au début de novembre, 1.037.000 ouvriers et employés, dans les établissements de plus de 100 salariés, subissaient le chômage partiel. Si l'on admet que la proportion est la même dans les moyens et petits établissements on arrive à un total d'environ 2 millions et demi de chômeurs partiels. »

Or à la deuxième séance du 5 février 1932, le ministère du Travail a déclaré que dans les établissements (ceux occupant plus de 100 ouvriers) le pourcentage des chômeurs était :

Au 1<sup>er</sup> novembre, de 40,55 %;  
Au 1<sup>er</sup> décembre, de 45,45 %;  
et au 1<sup>er</sup> janvier, de 51,50 %.

*Procédés indirects d'estimation du chômage.* — Dans les pays comme la France où le risque d'accidents du travail est garanti par des organismes privés ou par la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents, un grand

nombre de chefs d'entreprises assurés envoient trimestriellement leurs déclarations de salaires.

La comparaison du total des déclarations de salaires correspondant à deux trimestres permet d'avoir une appréciation du chômage. Si  $S$  est le total des salaires déclarés dans une compagnie d'assurance pendant un trimestre en période normale et  $S'$  le total des salaires déclarés pendant un trimestre de crise, l'activité économique ne sera plus que  $S'$ , en représentant par l'unité l'activité normale et le chômage sera caractérisé par l'indice  $1 - \frac{S'}{S}$ .

En réalité les deux nombres  $\frac{S'}{S}$  et  $1 - \frac{S'}{S}$  ne représentent l'activité économique et le chômage que si la société d'assurance garantit les mêmes assurés aux deux périodes prévues, ce qui actuellement a lieu presque toujours. Toutefois la production peut différer un peu de l'activité économique ainsi caractérisée du fait qu'une usine ne fonctionnant pas dans son intégrité, peut produire un peu moins par ouvrier qu'une usine en plein fonctionnement; mais comme d'autre part, les ouvriers conservés sont presque toujours les plus actifs ou les plus âgés (ces derniers ayant, à défaut de vigueur physique, plus d'expérience et de conscience) on peut considérer l'activité économique comme proportionnelle aux salaires payés.

Un deuxième procédé indirect d'estimation de l'activité économique et du chômage, dans deux périodes différentes, peut être basé pour un même groupe d'entreprises, sur la quasi-proportionnalité du nombre d'accidents du travail, au nombre d'heures de travail. De telle sorte, que si un organisme d'assurance contre les accidents du travail a enregistré un nombre  $A$  d'accidents en période normale et  $A'$  en période de crise, l'activité économique et le chômage en période de crise seront caractérisés par les indices  $\frac{A'}{A}$  et  $1 - \frac{A'}{A}$ .

Toutefois, deux causes particulières peuvent agir en sens contraire pour qu'il y ait un certain écart entre les indices ci-dessus et la réalité. D'une part, l'ouvrier exposé à être mis en chômage évitera avec plus de prudence l'accident du travail, de peur de ne pas être repris après sa guérison, mais d'autre part, on a constaté que les deux ou trois jours précédant l'avis de la fermeture d'une usine par suite de crise économique, les accidents étaient beaucoup plus nombreux.

Il faut aussi tenir compte de ce que le développement des moyens de prévention contre les accidents du travail, diminue d'une façon sensible le nombre d'accidents et c'est là une des causes qui a donné lieu à une diminution appréciable du nombre d'accidents du travail dans les entreprises affiliées au Syndicat général de Garantie du Bâtiment et des Travaux publics, où tout ce qui peut diminuer le nombre et la gravité des accidents est l'objet d'une impulsion continuelle de la part de M. Pierre Caloni, directeur adjoint de ce Syndicat.

Un troisième procédé d'estimation de l'activité professionnelle peut être réalisé dans les régions où les usines sont actionnées par le courant électrique, par la variation des rapports qui existent mensuellement entre la consom-

mation en kilowatts-heures dans le courant du mois et la puissance disponible en kilowatts souscrite par contrat par les chefs d'entreprises. Cette méthode, développée par M. Pierre Jeramec, dans sa communication déjà citée, d'octobre 1931, à la Société de Statistique sur la théorie dynamique de la production permet, grâce aux graphiques des wattmètres enregistreurs, d'indiquer en période de crise l'évolution précise du chômage.

Dans les secteurs purement industriels, tels que la région nord de la banlieue parisienne alimentée par le secteur « Pleyel » du Nord-Lumière, les besoins d'électricité domestique sont extrêmement réduits et facilement appréciables. Aussi les graphiques généraux des wattmètres constituent des documents fidèles et immédiats sur l'activité industrielle de la zone circonscrite, qui peut comprendre plusieurs centaines de milliers de travailleurs.

Quelques industries importantes achètent le courant à haute tension qu'ils transforment en basse tension pour la force motrice et l'éclairage de leurs usines. La dépense d'éclairage dépendant de la saison, il faut dans l'appréciation du quotient :

$$\frac{\text{Consommation mensuelle}}{\text{Puissance souscrite}}$$

tenir compte de la saison et il faudrait défalquer de la consommation mensuelle la part correspondant à l'éclairage.

Pour les usines achetant le courant à basse tension, la différence de la tarification entre la force motrice et l'éclairage permet de distinguer les deux dépenses d'électricité et de comparer la consommation mensuelle de force motrice en kilowatts-heures à la puissance souscrite en kilowatts correspondant à l'équipement de l'usine.

### CHAPITRE III

#### EXAMEN CRITIQUE DES MOYENS PRÉCONISÉS POUR COMBATTRE LA CRISE ACTUELLE

*Équilibre à réaliser pour éviter les crises.* — Comme l'a si bien montré un des hommes éminents que la France possède, M. Henry Le Chatelier, les crises résultent de ruptures d'équilibre dans la vie économique, ruptures qui n'en sont pas moins désastreuses qu'en mécanique, mais pour lesquelles nous sommes bien moins préparés qu'en mécanique et ne pouvons souvent faire intervenir en temps utile des procédés efficaces de régularisation.

« Il doit y avoir équilibre, dit M. le Chatelier, entre la production et la consommation. Si la production est insuffisante, les prix montent, le consommateur est lésé, il se fâche et parfois se met à piller les boutiques. Si la production est trop forte, les prix s'avilissent et le producteur souffre; l'industriel doit fermer ses usines et condamner ses ouvriers au chômage.

« De même, il faut dans chaque pays réaliser l'équilibre entre les importations et les exportations, faute de quoi la monnaie s'accumule ou se raréfie

et par suite voit changer son pouvoir d'achat. C'est là une des causes fréquentes de la vie chère.

« Il doit encore y avoir un certain équilibre entre le coût de la vie et le niveau des salaires. A défaut, toute la vie industrielle est troublée par des luttes que provoque le rajustement des salaires, les ouvriers ne voulant pas accepter de réductions souvent nécessaires et les patrons, d'autre part, se refusant, par crainte de l'avenir, à des augmentations, même justifiées sur le moment.

« L'équilibre entre les salaires et la production individuelle de l'ouvrier n'est pas moins nécessaire, car de cet équilibre dépendent les prix de revient et par suite les bénéfices de l'industrie. Si le bénéfice est nul, le patron est obligé de fermer son usine, c'est encore le chômage pour les ouvriers. D'autre part les bénéfices trop forts provoquent la concurrence, c'est-à-dire la création d'usines nouvelles en trop grand nombre et bientôt la surproduction provoque à son tour l'arrêt de l'industrie. »

Que faut-il faire pour que l'équilibre économique se rétablisse le plus rapidement possible et que l'on soit moins exposé dans l'avenir à de nouvelles crises ?

*Remèdes applicables et régimes économiques des diverses nations.* — Les remèdes sont différents selon le régime économique des divers pays.

Dans la plupart des pays où les entreprises sont en grande majorité dirigées par des patrons ou des sociétés, et dans lesquels l'État se borne à faciliter la production par une législation appropriée, le retour à la marche normale peut être tenté par des ouvertures de crédits, par l'exécution de travaux d'outillage national, par un régime monétaire rétablissant la confiance, par un accroissement de l'instruction technico-économique, par l'octroi de secours de chômage permettant au personnel non occupé de conserver une partie importante de sa faculté antérieure d'achat.

En Italie, où sous la direction d'un homme ayant une profonde connaissance du peuple et un désir d'améliorer sa situation, le syndicalisme obligatoire pour les ouvriers et les patrons a été intégré dans l'État et où l'on a substitué à l'économie facilitée, une économie administrée par un pouvoir qui peut imposer aux agriculteurs certaines cultures et en interdire d'autres, qui met un tourniquet à l'entrée des professions encombrées et pousse au contraire vers les autres, le retour à l'équilibre économique est, malgré l'accroissement important de population, d'une réalisation plus facile que dans les États à économie libre ou à économie simplement facilitée. Voilà pourquoi on observe déjà d'excellents résultats dans la crise provenant de ce que l'agriculture est dirigée, obligatoirement, vers le profit maximum et de ce qu'une première tranche de travaux très importants, comportant une dépense de 3 milliards 628 millions de liras permet d'employer 268.000 ouvriers à des œuvres d'utilité nationale : constructions de routes, chemins de fer, canaux, aqueducs. Une seconde tranche qui prévoit des travaux à effectuer à Naples, Milan, Gênes et Turin pour une somme de 200 millions environ, donnera du travail à 300.000 ouvriers. La presse italienne considère qu'en tenant compte de tous ces éléments le problème du chômage affronté par l'emploi d'une grande masse de travailleurs

et sans sortir des possibilités du budget, a été résolu de la façon la plus économique et en même temps la plus avantageuse puisqu'en dernière analyse la nation enrichira son patrimoine. Il convient toutefois de reconnaître, comme l'a mis en évidence M. Daniel Trèves, dans le numéro de *l'Industrie Chimique* de novembre 1931, que l'aide aux chômeurs par les grands travaux était plus facile à appliquer en Italie où il y a encore beaucoup d'écoles à édifier, beaucoup de terrains marécageux à assainir, beaucoup de terres stériles à irriguer, beaucoup de routes à construire, et où les chômeurs appartiennent surtout à la classe des journaliers qui ne sont pas spécialisés et qui, partant, peuvent être employés à des travaux très différents, alors que, en Angleterre et les autres grandes nations du continent, une très savante division du travail a eu pour conséquence une spécialisation des tâches qui rend beaucoup plus difficile le placement des chômeurs.

De la Russie où triomphe l'économie gouvernée, il y a selon toutes probabilités, les deux dangers signalés au début de cette étude : de la sous-consommation de ses habitants et de l'écoulement en masse de divers produits de son sol et de son sous-sol. Son objectif actuel, son plan quinquennal, plan prestigieux du succès duquel elle attend l'avènement d'un monde nouveau tout de prospérité et de fraternité, motive des actes qui paraissent avoir pour effet le renversement de l'économie mondiale existante plutôt que la réalisation du concept socialiste de Ricardo, développé par Karl Marx sur la valeur du travail de l'ouvrier producteur que ne retrouve pas l'ouvrier consommateur dans son pouvoir d'achat. La solution de la crise pourrait être orientée plus aisément si les autres nations, tout en respectant le régime gouvernemental russe, adoptaient une ligne de conduite concertée et tout à fait nette à l'égard de la Russie, car la coopération de la Russie avec les autres nations n'est possible que si d'abord le gouvernement soviétique paie les dettes d'emprunts contractés par le régime tsariste, et supprime ensuite tous les actes politiques ou commerciaux ayant pour but de faire du prosélitisme dans les autres pays. A ces conditions seules la Russie peut être admise dans le concert mondial. Par contre, si elle persévère dans son attitude qui, directement ou indirectement, trouble l'économie des autres pays, il semble qu'en raison de la crise internationale, les autres nations devraient éviter tout rapport commercial avec elle, aussi bien au point de vue de l'achat de ses produits que de la vente possible de machines à ses usines. Il ne faudrait voir dans cette attitude aucun acte inamical, mais une obligation dictée par les circonstances de ne pas laisser empirer un formidable chômage.

*Examen des opinions ouvrières et opinions patronales sur la solution de la crise.* — Si nous n'envisageons donc que tous les pays où l'économie est, ou administrée comme en Italie, ou facilitée par les États comme dans les autres nations, la production est (sauf dans les coopératives encore peu nombreuses) réalisée dans des entreprises comportant patrons et ouvriers. Les représentants des collectivités ouvrières et patronales dont les ressortissants souffrent de la crise et du chômage qu'elles occasionnent ont envisagé les solutions qui leur paraissent les plus efficaces pour retourner le plus vite possible à la production normale. Les mesures que ces représentants envisagent relativement à la durée et à la rémunération du travail en liaison avec le chômage, donnent

lieu à des opinions que la Commission sur le chômage du Bureau international du Travail a très clairement groupées de la manière suivante :

Les représentants des travailleurs, tout en poursuivant leur revendication relative à la semaine de 40 heures, demandent :

1<sup>o</sup> Une judicieuse diminution de la journée ou de la semaine de travail, tenant compte de l'augmentation du rendement obtenu par le perfectionnement des méthodes de production;

2<sup>o</sup> La recherche des moyens propres à faire hausser la rémunération du travail dans les pays où elle est actuellement la plus insuffisante, pour éliminer un facteur inadmissible de concurrence et pour accroître la capacité de consommation de certains marchés, sans négliger le développement des assurances sociales qui maintiennent une possibilité de consommation aux travailleurs empêchés de travailler pour une cause quelconque indépendante de leur volonté.

Les patrons estiment au contraire, que les mesures suggérées par les ouvriers ne seraient pas seulement inopérantes, mais qu'elles iraient à l'encontre des buts poursuivis et provoqueraient les troubles les plus graves. Ils sont convaincus, par contre, que l'une des mesures essentielles pour essayer de rétablir l'équilibre économique doit consister dans la réduction des coûts de production et des frais de distribution, de manière à réaliser, par l'accroissement du pouvoir d'achat de l'ensemble des consommateurs, l'élargissement des débouchés.

Pour appuyer leurs revendications, les représentants des ouvriers considèrent les crises comme occasionnées surtout par ces faits que l'ouvrier produit plus de richesses que son salaire restreint ne lui permet de consommer, que le profit capitaliste n'étant pas consommé entièrement, sert à accroître des moyens de production déjà trop importants, qu'il y a disproportion entre les productions des divers types de produits et que la surproduction est ainsi occasionnée par les méthodes modernes d'organisation du travail. En fait plusieurs d'entre eux souhaiteraient que les États missent fin à l'anarchie de la production actuelle et adaptassent les productions conjuguées aux besoins mondiaux.

Il n'y a pas à rejeter en bloc de pareilles revendications et les États par l'économie facilitée ou par l'économie administrée peuvent, sans aller à l'économie gouvernée, tenir compte de ce qu'il y a eu, par le fait d'ignorances statistiques ou de cupidité irraisonnée, des développements exagérés de certaines productions et des méthodes irrationnelles de circulation et de répartition de marchandises.

Au sujet du machinisme perfectionné et des méthodes d'organisation du travail, nous ne pouvons, pour montrer l'influence de la rationalisation sur la crise économique, que nous référer aux travaux de la Conférence internationale tenue à Genève, du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 1931, et dans laquelle M. Edmond Landauer, secrétaire général du Comité international d'organisation scientifique du travail, a éloquemment montré :

1<sup>o</sup> que les nations qui ont rationalisé leur industrie, comme les États-Unis et l'Allemagne, et celles qui ne l'ont point fait, comme l'Angleterre et la

Chine, sont également touchées par la crise, les secondes plus que les premières;

2<sup>o</sup> que la rationalisation est un tout harmonique et bien équilibré et que l'erreur de beaucoup d'industriels et d'agriculteurs, c'est de n'en avoir appliqué qu'une partie et de s'être lancés tête perdue dans l'organisation de la production, sans s'être préoccupés de l'organisation de la vente et de la distribution;

3<sup>o</sup> qu'à côté du chômage, résultat de la surproduction qui trouve son origine dans une méconnaissance des lois de la rationalisation, il est une forme spécialisée du chômage, le chômage technologique, qui est, sans conteste, une conséquence directe de la rationalisation.

Ce chômage technologique provient de ce que l'augmentation de la demande des produits rationalisés par ce fait qu'ils devraient être vendus moins chers, n'augmente souvent pas assez vite pour que dans l'usine rationalisée, l'augmentation de la production n'occasionne pas de licenciement.

Ce qui est nécessaire, c'est que les industriels n'augmentent leur production du fait de la rationalisation que si les marchés peuvent absorber cette production et que les ouvriers congédiés par suite de la rationalisation, soient soutenus financièrement tant qu'ils n'ont pas trouvé un nouvel emploi.

Parmi les suggestions des représentants des patrons, il en est une qui mérite un très sérieux examen : la réduction des coûts de production et des frais de distribution en vue d'élargir les débouchés.

La réduction des coûts de production augmenterait certainement la consommation et le savant ingénieur qu'est M. Le Chatelier dit avec raison que « chacun de nous veut augmenter ses jouissances et pour cela consommer davantage et que la surproduction réellement constatée dans certaines branches de l'industrie tient à ce que l'on offre au consommateur autre chose que ce qu'il demande ».

En agriculture, la mécanisation a cependant causé la production des quantités de blé, de sucre, de café et de caoutchouc que le monde a été incapable d'absorber, même à vil prix.

Mais la crise de quantité et de prix qui en est résultée ne se serait pas produite si les agriculteurs du Canada, si les betteraviers et les producteurs de canne à sucre, si les planteurs de café du Brésil avaient demandé à leurs associations professionnelles et commerciales de leur fournir les éléments statistiques de la consommation et de la production existantes. Ils n'auraient augmenté leur propre production qu'après s'être convaincus que la consommation n'avait pas atteint sa limite de saturation.

Il faut aussi éviter cette conception qu'on peut maintenir un niveau élevé de production en accordant beaucoup de crédit, car ce procédé du crédit exagéré pousse des naïfs et des ignorants à acquérir à tempérament des choses qu'ils ne pourront jamais payer.

*Mesures diverses réalisées ou proposées pour conjurer la crise ou tout au moins atténuer ses effets.* — Parmi les mesures dont l'efficacité a été reconnue ou peut être envisagée, nous examinerons les suivantes :

1<sup>o</sup> Travaux ayant pour but le perfectionnement de l'outillage national;

2° Directives à suivre en vue d'obtenir le maximum de profit pour les agriculteurs et un minimum des prix de vente des produits agricoles ;

3° Proportionnalité d'une production industrielle à l'importance des débouchés, et accroissement de ces débouchés par une diminution des prix de vente.

Les mesures qui doivent être prises comportent des modalités différentes selon que l'on se propose de les réaliser par une coopération presque uniquement nationale ou bien par cette coopération combinée avec une coopération européenne et même une coopération internationale.

Dans le premier cas qui se ramène à une économie fermée et que certains économistes, notamment M. Firmin Bacconnier, souhaitent pour la France et ses colonies, notre pays, disent-ils, triompherait de la crise et nous marcherions dans la voie de la prospérité, grâce à ces ressources incomparables :

1° Une production agricole et industrielle qui s'équilibrent ou peuvent s'équilibrer ;

2° Un sol et un sous-sol métropolitain et colonial qui nous donneront les matières essentielles qui nous manquent, quand nous prendrons la peine de les en tirer ;

3° Une population de paysans laborieux et d'artisans d'élite. L'extraordinaire facilité d'épargne des premiers, les admirables dispositions des seconds pour le travail bien fait et les produits de qualité, composent assurément notre plus solide richesse.

M. Bacconnier considère d'ailleurs que nous allons perdre au moins les trois quarts, sinon les neuf dixièmes de nos marchés extérieurs, pour ce motif que tous les peuples s'organisent en économie fermée. Nous n'avons chance de conserver les marchés extérieurs ou d'en conquérir de nouveaux, dit-il, que dans le domaine limité des travaux d'art et de luxe et des produits de qualité. Encore faut-il que l'institution corporative mette nos agriculteurs, nos artisans, nos ouvriers, nos artistes en situation de donner dans tous les domaines des produits de choix.

Pour le reste, pour tout ce qui touche les produits de quantité, ajoute M. Bacconnier, nous sommes battus d'avance, parce que beaucoup d'autres peuples sont mieux placés que nous pour fabriquer en série.

Faisons toutefois remarquer qu'une petite exception à une coopération uniquement nationale est réservée par M. Bacconnier aux produits de qualité ; il est vrai qu'on peut envisager l'achat de ces produits, surtout par les touristes, mais qu'en réalité il serait établi une sorte de petite barrière de Chine autour de la France et de son empire colonial.

La méthode de l'économie fermée, vers laquelle tendent quelques grands États, nous paraît cependant difficile à appliquer intégralement et non sans raison, M. René Milliène, dans la revue *L'Entreprise française* du 25 décembre 1931, soutient qu'au stade de la civilisation où nous sommes parvenus c'est une plaisanterie de dire qu'un pays peut vivre sur soi-même, et c'est une duperie que de l'orienter vers une politique dont le résultat le plus clair serait l'anéantissement de toutes ses industries exportatives ».

Nous pensons que la nécessité pour tous les pays de lutter contre le chômage national par application de ce proverbe arabe « que chacun balaie devant sa porte et la rue sera propre », n'exclut pas dans quelques cas une coopération

européenne et même une coopération internationale, à condition toutefois qu'il n'y ait de ce fait une forte emprise sur la production mondiale par des groupements occultes agissant pour leur intérêt immédiat plutôt que pour réaliser la prospérité mondiale et la paix économique.

*Travaux ayant pour but le perfectionnement de l'outillage national.* — Comme l'a dit si justement M. Flandin, ministre des Finances, à la séance du 4 décembre 1931, de la Chambre française des Députés, « il ne faut pas voir le problème du chômage simplement sous son aspect de main-d'œuvre inoccupée, faute de travail, dans certains centres. Il faut la voir, ajoute-t-il, dans son ensemble comme une manifestation de l'insuffisance de l'activité économique et du ralentissement momentané de la vie du pays ».

« Le but principal du programme d'outillage national, dit-il encore, est, grâce à l'emploi d'un montant élevé de crédits, d'insuffler une bouffée d'oxygène à l'économie nationale et de lui donner ainsi le coup de fouet nécessaire pour que le travail reprenne dans tous les domaines de l'activité française. »

Le Parlement français a voté une première tranche de perfectionnement de l'outillage national par la loi du 19 mars 1931 prévoyant 670 millions de travaux et une dernière tranche par la loi du 28 décembre 1931 prévoyant 3 milliards 476 millions de travaux. En outre cette dernière loi a créé une caisse d'avances aux communes et aux départements ayant pour but de permettre à ces collectivités des dépenses résultant d'emprunts à taux d'intérêt de 1,50 ou 2 % et pouvant fournir 1 milliard 500 millions en 1932, 750 millions en 1933, puis 300 millions par an jusqu'en 1962.

Des projets plus vastes de grands travaux en France et dans nos colonies sont préconisés notamment par M. Dausset, qui dans l'*Entreprise française* du 25 novembre 1931, demande le lancement dans le public d'un emprunt de 25 milliards de francs.

Si les travaux d'équipement national et travaux divers dits de secours improvisés au moment où une crise de chômage a fait son apparition constituent un remède plus ou moins efficace contre le chômage, il y a toutefois lieu de souhaiter que dans le but d'assurer une organisation rationnelle de ces travaux, les programmes réalisables, à préparer en temps de prospérité économique précisent les détails techniques, le coût probable des travaux, le nombre des ouvriers nécessaires, le taux des salaires. Cette organisation prévoyante des travaux a été développée par un Italien : le Dr Ernesto Campese dans la revue *Tarsadolom Polititià* de janvier-février 1930, sous le titre « *Politica dei Lavori, publicii e disoccupazione* ».

Des plans de travaux européens réalisables par voie d'emprunts à longs termes sur le marché international ont été préparés en vue de permettre d'entreprendre la construction de grands travaux publics internationaux, susceptibles de soulager au moins partiellement la crise du chômage.

Le plan de M. François Delaisi part de ce fait, qu'abstraction faite de la Russie qui poursuit une destinée toute personnelle il y a, à l'ouest de Dantzig, Cracovie, Budapest et Fiume, ce que l'on peut dénommer l'« Europe du cheval-vapeur ». Cette « Europe du cheval-vapeur » est représentée par 230 millions d'hommes dont les deux tiers concentrés dans les villes s'adonnent à l'industrie, au commerce, à la banque ou à l'administration. Dans cette région

l'agriculture elle-même est profondément industrialisée avec machines et engrais.

A l'est de cette ligne, se trouve une région dans laquelle vivent 90 millions d'habitants, dont les deux tiers, soit 60 millions, sont des paysans et ont échappé à la pénétration industrielle. Cette masse importante qui est, sauf à l'occasion de quelques foires, presque totalement étrangère au circuit des échanges, doit être d'après M. Delaisi soustraite à l'influence de la Russie, et dans ce but il faut les faire entrer dans le circuit des échanges de l'Occident, ce qui leur procurerait l'appareil économique qui leur manque et assurera la sécurité sociale dans ces régions; on pourrait aussi, selon l'heureuse formule de M. Heineman, résoudre la crise industrielle de l'Ouest et la crise agricole de l'Est, l' « une par l'autre ».

Or les moyens de transport (routes, camions automobiles, chemins de fer) manquent totalement au paysan roumain. Voilà pourquoi une des solutions partielles de la crise de chômage consisterait à permettre à l'Europe orientale, par de grands travaux publics (routes, chemins de fer, canaux), de transporter à meilleur compte sa production agricole. Cette solution donnerait du travail aux chômeurs et augmenterait la puissance d'achat de l'Europe orientale.

C'est en partant de ces données que M. Francis Delaisi a jeté les bases d'un plan économique européen comprenant en cinq ans la construction de 400.000 kilomètres de routes, de 1.700 kilomètres de canaux neufs, l'approfondissement de 1.500 kilomètres de voies navigables déjà existantes, et entraînant la construction de 40.000 autobus, de 71.000 camions et de 240.000 voitures automobiles, sans compter les motocyclettes et les bicyclettes.

Un autre plan économique qui d'ailleurs peut être combiné avec le précédent, a donné lieu à un projet lancé par M. Lucien Coquet et que son auteur a dénommé plan quinquennal de l'Europe. Ce projet analysé comme le précédent dans la *Jeune République* du 25 décembre 1931 par M<sup>me</sup> Germaine Malaterre-Sellier, n'a pas pour but d'imiter le plan quinquennal des Soviets, mais de répartir en deux périodes la reconstruction économique de l'Europe. Les deux premières années seraient consacrées, d'une part, à procéder aux opérations de sauvetage les plus urgentes, au rétablissement du crédit, c'est-à-dire de la confiance, solution partielle tout au moins de l'irritante question du chômage, et, d'autre part, à créer deux organismes d'enquête en vue de l'abaissement des tarifs douaniers.

Une deuxième période pourrait alors être envisagée pour réaliser l'abaissement progressif de ces droits de douane dans un délai de trois ans. Cet abaissement progressif aurait lieu suivant des principes bien établis, à savoir : suppression de tous droits de douane sur les matières premières, ainsi que sur tous les produits ayant fait l'objet d'ententes industrielles et agricoles, et abaissement progressif des droits sur l'ensemble des produits en utilisant une méthode de contingentement.

Cette méthode aurait pour but de remplacer par une économie contrôlée l'anarchie actuelle des diverses économies nationales. Si le programme complet des grands travaux prévus par M. Delaisi s'élève à un budget de 70 milliards, on atteint, en lui adjoignant le projet de M. Lucien Coquet et quelques

autres initiatives, dont la percée du détroit de Gibraltar, un chiffre global de 150 à 200 milliards.

Poussant encore plus loin la solidarité des peuples, la deuxième Commission de l'Assemblée de la Société des Nations a affirmé que parmi les mesures de solidarité internationale les plus propres à atténuer les effets de la dépression économique et à contribuer à la reprise d'une activité intéressant les travailleurs de tous les pays, il convenait d'envisager l'exécution de grands travaux, entrepris en commun par des collectivités publiques ou privées, sur des territoires européens ou extra-européens.

La brochure *Le chômage et les travaux publics*, publiée en 1931 par le Bureau international du Travail traite de l'organisation prévoyante de travaux publics et des problèmes administratifs et financiers qu'elle soulève.

L'idée est certainement séduisante, mais l'application de la coopération européenne ou internationale n'est pas toujours très aisée. D'abord, comme l'a fait remarquer M. Germain-Martin, ancien ministre, dans la revue *l'Entreprise française* du 15 octobre 1931, il ne sera pas aisé de faire l'accord sur le choix des travaux, alors qu'il y a déjà des difficultés de l'élaboration du plan d'une seule nation. Combien seront plus complexes les élaborations entre représentants de nations différentes. On devra faire état de l'utilité et de la productivité des travaux envisagés. Mais ici, que de relativité dans les aperçus, suivant les points de vue très divergents de pays pouvant avoir, dans l'exécution d'un plan d'ensemble, des intérêts très divers !

Cependant, il peut y avoir quelques entreprises internationales productives de richesses, ce que l'on reconnaîtra à ce que les capitalistes offriront leurs disponibilités, et ce sont les travaux de ces entreprises qui pourraient avoir le meilleur effet sur le rétablissement de l'économie mondiale.

*Directives à suivre en vue d'obtenir le maximum de profit pour l'agriculture et le minimum du prix de vente des produits agricoles.* — En agriculture le producteur subit beaucoup plus les prix qu'il ne les dirige ; de là l'incertitude de son profit, toutefois il est possible d'alléger les coûts de production et de mettre le cultivateur à l'abri d'une partie importante des pertes provenant des calamités atmosphériques et des épizooties. Par la coopération, que celle-ci s'applique : au stockage temporaire des produits afin de ne pas mettre sur le marché trop de marchandises vendues à bas prix, à l'achat des engrais et matières premières, à la vente et à la transformation des produits de la culture et de l'élevage, à la garantie contre les risques météorologiques et contre la mortalité du bétail, les populations rurales stabiliseront sinon leurs rendements, mais arriveront à réduire leurs prix de revient et à éviter les pertes massives.

Les produits du sol ont souvent besoin dans diverses nations d'être protégés par des droits d'entrée, frappant les produits similaires des autres nations et il peut être nécessaire de pouvoir élever du jour au lendemain les tarifs douaniers et d'appliquer les contingentements de produits étrangers à admettre ; mais il ne faut pas comme le dit M. de Ganay dans l'étude « La rationalisation de l'agriculture », publiée dans le dossier de l'*Action Populaire*, établir un protectionnisme exagéré qui entraîne forcément des représailles.

Ce protectionnisme qui se justifie dans beaucoup de circonstances, devrait être nettement déterminé et ne pas donner lieu à des moyens détournés favorables à un moment donné au pays qui l'applique, mais défavorables souvent par la suite à ce même pays; nous entendons par là toute une série de taxes et surtaxes : taxes de statistique, taxes à l'importation, surtaxes d'entrepôt, surtaxe d'origine, mesures de prohibition sanitaire qui constituent entre les mains de quelques habiles un moyen redoutable contre les importations; ces mesures de protection insidieuses constituent pour les États, comme l'a rappelé M. Queuille, ancien ministre de l'Agriculture dans son rapport en 1930 au Congrès de la Confédération des Associations agricoles, une sorte de protectionnisme administratif qui se superpose à la protection loyale du tarif douanier. Si le paiement des droits de douane infligé à certains produits agricoles venant de l'étranger est tout à fait légitime afin que les agriculteurs d'un pays puissent vivre, il ne faut pas faire jouer les taxes spéciales d'exception dès que la concurrence étrangère paraît un peu gênante, car on s'expose à des mesures analogues pour les produits que l'on doit vendre à l'étranger; il faut aussi n'user des contingentements qu'à bon escient, car ces moyens de fermeture ou d'ouverture des frontières occasionnent des fluctuations de cours dont profite temporairement l'agriculture par la vente de ses produits, mais qui maintiennent la vie chère, car le commerçant boucher ou charcutier par exemple, exposé à des hausses et des baisses de la viande sur pied, maintiendra ses prix de détail pour la viande consommable au taux qui correspond à la hausse. Ce qu'il faudrait pour réaliser la quasi-stabilisation des prix, troublée seulement par les légères variations de l'importance de la production intérieure, c'est une sorte de statut des échanges commerciaux établi après des échanges de vues ou entre les représentants des nations intéressées, ceux-ci préparant les tarifs après audition et consultation d'un délégué de la Société des Nations qualifié par sa compétence.

Il y a certainement des cas où l'augmentation des tarifs douaniers est une nécessité; c'est ce qui s'est produit lorsqu'en 1929, par suite des surfaces considérables cultivées en blé au Canada, en Argentine, au sud-ouest des États-Unis et en Australie et de la récolte abondante dans tous les pays producteurs de cette céréale, le blé étant passé en France de 150 francs le quintal à 110 francs, on a dû porter le droit d'entrée des blés étrangers de 50 francs à 80 francs le quintal. Mais pareille élévation n'aurait pas été nécessaire, et de plus, agriculteurs américains et australiens n'auraient pas eu besoin d'utiliser divers expédients qui n'ont d'ailleurs donné aucun résultat, si l'augmentation des emblavements n'avait pas atteint chez eux depuis la fin de la guerre, 16 millions d'hectares.

En France, bien que le blé soit l'axe de l'assolement habituel, il faudrait, à cause du coût de production de cette céréale, ne pas affecter à cette culture des terrains qui donnent des récoltes moyennes d'environ une dizaine de quintaux à l'hectare, alors que certains de ses terrains pourraient être transformés en prairie et permettre l'accroissement de l'élevage bovin et de la production laitière. Il y a beaucoup moins à craindre la production importante de viande que de blé car la consommation de viande va en augmentant, alors que celle du blé tend plutôt à diminuer.

L'agriculture des divers pays doit subir des transformations basées sur les expériences concluantes des recherches agronomiques. Pour plusieurs produits agricoles, il faudrait surtout s'attacher à la qualité et éviter la dégénérescence de certaines plantes telles que le blé dont la proportion de gluten diminue et les pommes de terre qui n'arrivent plus à fournir les semences et parfois ne fleurissent pas; les agronomes des divers pays ne manquent pourtant pas de recommander aux cultivateurs :

1° de tenir compte dans l'emploi des substances fertilisantes de la nature si variée des sols ou de la succession des diverses récoltes;

2° de répandre sur les terres acides du calcaire moulu ou de la chaux;

3° d'abandonner les terres médiocres ou mal placées au pâturage ou à la forêt;

4° de réduire les attaques des parasites végétaux ou animaux ainsi que des maladies des cultures par l'emploi de semences provenant de plantes venues sur des terres fertiles;

5° de donner, dans les régions où le bétail est en étable pendant l'hiver, des rations alimentaires évitant la trop grande diminution de production en lait observée dans quelques régions et qui est en grande partie évitée dans des pays tels que le Danemark et la Hollande;

6° de reconstituer le troupeau laitier au moyen de génisses élevées sur les exploitations rurales mêmes, plutôt qu'avec des jeunes vaches souvent tuberculeuses achetées à des marchands de bestiaux.

La diminution de l'exportation des produits agricoles de certains pays et en particulier de la France, provient de ce que ces produits ne sont pas standardisés et présentés suivant les règles leur assurant une qualité constante. Il faut aussi, qu'en vue d'éviter des interdictions, quelquefois arbitraires comme il a été dit ci-dessus, un contrôle sanitaire particulièrement strict des produits exportés, soit effectué dans le pays d'origine.

Alors que l'industrie et le commerce regorgent de main-d'œuvre dans cette période de crise, l'agriculture en manque notamment en France. Mais la pénurie n'a pas la même intensité dans toutes les régions, à cause de la diversité des cultures et de la possibilité pour les ouvriers d'usines placées dans une région agricole, d'apporter leur concours aux cultivateurs lors des travaux saisonniers. Il faut même espérer que dans plusieurs départements français, où la densité industrielle est faible, les chômeurs totaux ou partiels de l'industrie ou du commerce, pourront dès le printemps, être occupés aux travaux agricoles. Actuellement, plus encore d'ailleurs qu'en période normale, il faut empêcher l'abandon de la profession rurale par des ouvriers étrangers entrés en France avec une carte de travailleurs agricoles et qui quittent cette profession pour être employés dans l'industrie.

Pour que la main-d'œuvre agricole, qui est très difficile à trouver et qui est très coûteuse, soit la plus productive possible on peut souhaiter l'application des moyens suivants, développés dans l'étude sur « La Science du Travail agricole et l'Organisation scientifique du Travail dans l'Agriculture en Allemagne », publiée par la *Revue internationale du Travail* de mars 1927 :

1° Installer les bâtiments agricoles de telle sorte que les transports de nourriture pour les bestiaux soient réduits au minimum;

2° Placer les outils dans des endroits où ils soient à l'abri des intempéries et savoir exactement où ils se trouvent pour qu'il n'y ait pas de temps perdu à les chercher;

3° Régler l'assolement de manière à assurer une répartition régulière de l'effort sur toute l'année et à éviter les périodes de surmenage excessif;

4° Éviter que la marche fatigante d'un ouvrier qui conduit une machine ne soit pas la cause de la réduction du travail de la machine et dans ce but munir la machine d'un siège;

5° Réaliser de bonnes formes pour les outils à employer (faux, rateaux, etc.).

En raison de la diversité des travaux, le système des primes en agriculture n'est pas toujours facile à établir. Toutefois, dans les grandes exploitations, où les charrois sont importants et effectués par les mêmes ouvriers, on peut afin d'éviter des pertes de temps, accorder aux charretiers des primes par tonne-kilomètre au delà d'un certain chiffre; des systèmes analogues pourraient être établis pour les labours manuels ou au tracteur. Il faut toutefois veiller à ce que les charretiers désireux d'accroître leurs primes ne surmènent pas les animaux de trait.

Un exemple à imiter consisterait à créer, comme l'a fait en Amérique le grand industriel Ford, les nouvelles usines dans des régions rurales, de telle sorte que les ouvriers puissent combiner suivant les nécessités, les travaux agricoles et les travaux industriels.

Afin d'éviter dans la mesure du possible, l'écart souvent énorme entre les prix payés aux agriculteurs producteurs et les prix de vente aux consommateurs, il faudrait que les intermédiaires, dont les services sont réels, ne prélevassent pas pour la rémunération de leur travail, des commissions souvent trop élevées; il ne peut s'agir, dans les pays à économie libre, de supprimer ces intermédiaires, ce qui d'ailleurs serait une grande faute et constituerait ainsi en matière de circulation des produits, une régression du même ordre que celle de la suppression de la monnaie dans les échanges de marchandises; mais on peut par la concurrence des coopératives de production en relation avec des coopératives de vente, obliger les commerçants à limiter leurs prétentions tellement exagérées que dans ces derniers temps, certains amassaient en peu d'années de véritables fortunes. Un exemple des rapports entre les coopératives de vente et les coopératives de consommation a été donné en annexe du *Journal officiel* du 11 décembre 1930 (Rapport du Conseil national économique, p. 1196) au sujet des œufs produits dans les fermes de l'Union des Coopératives de la Creuse et que cette Union écoulait auprès des grandes sociétés coopératives de consommation françaises, notamment de l'Union des Coopérateurs de Paris.

*Proportionnalité d'une production industrielle à l'importance des débouchés et accroissement des débouchés par une diminution des prix de vente.* — Des plaintes plus ou moins justifiées s'élèvent contre les ententes de producteurs réunis en trusts, cartels et à qui l'on impute la cherté de la vie, de par le fait de l'entorse appliquée au principe économique de la libre concurrence. Sans entrer dans l'examen des récriminations auxquelles nous faisons allusion, il convient de remarquer que les ententes patronales peuvent avoir actuelle-

ment une grande influence dans la solution de la crise actuelle par la réduction concertée de la production.

*Rôle des cartels et des groupements dans la solution de la crise actuelle.* — Quelques grandes industries dont les cartels embrassent la plupart des unions peuvent établir, grâce à la connaissance des stocks existants et à une estimation de la consommation, délicate il est vrai en temps de crise, le graphique de la production de chaque usine de telle sorte que graduellement on aboutisse à une production proportionnelle aux besoins : c'est d'ailleurs un rôle économique et louable des cartels de supprimer catégoriquement les établissements producteurs dont la situation ou diverses autres causes conduisent à des prix de revient élevés.

Les industries de second ordre qui ne peuvent réaliser des ententes quasi internationales doivent, grâce aux rapports que les groupements de fabrications similaires peuvent créer, instituer des commissions qui suivent attentivement les courbes de la production et de la consommation mondiales et essayent d'en tenir compte pour orienter leur propre travail ou limiter dans une certaine mesure leurs fabrications.

Les renseignements à retenir sont fournis par l'examen de l'évolution des marchés respectifs et des principales industries consommatrices.

Signalons comme type d'étude de ce genre, celle qui a fait l'objet d'une communication sur la situation des métaux, à l'Institut des Actuaire français, le 18 décembre 1931, par M. François. Cet actuaire a observé que pour le cuivre la dépression mondiale dans l'industrie électrique ne s'est fait sentir en plein qu'à la fin de 1930. Cette dépression est survenue après une assez longue période de grande activité qui avait conduit à accroître la production du cuivre de 8 % par an.

L'industrie automobile aux États-Unis et au Canada a décliné d'autre part en 1930 de 39 % par rapport à 1929 (3.300.000 véhicules construits contre 5.400.000). L'étain a subi de ce fait un déclin de consommation de 6.000 tonnes.

L'industrie du bâtiment a été partout en décroissance durant l'année 1930, ce qui a affecté la consommation du plomb. Par contre, l'industrie des câbles a été relativement active et c'est grâce à cela que le prix du plomb a pu être maintenu malgré la défection d'autres industries.

Enfin la galvanoplastie a été particulièrement touchée, ce qui a agi directement sur le marché du zinc.

La consommation du cuivre en 1930, des pays européens est comparable à celle de 1913. Pour l'Allemagne elle lui est même inférieure de plus de 40 %. En Europe il y a actuellement une marge de reprise de la consommation même sur l'année 1913. Par contre, aux États-Unis, la consommation de 1930 est encore largement supérieure à celle de 1913, mais fortement inférieure à la consommation de 1928. Quant au reste du monde, la consommation de 1930 était de 334.000 tonnes contre 398.000 en 1928. Pour l'année 1931, il est probable que la consommation aura descendu au-dessous de 1930, en raison de la baisse de la production automobile, surtout aux États-Unis, et d'appareils électriques. Pour la production on estime que les stocks existants pourraient suffire, pendant deux ans, à la consommation au rythme actuel.

Aussi faudra-t-il une restriction artificielle consentie par tous les producteurs pour permettre le retour à l'équilibre et l'écoulement graduel des stocks.

Une conférence du cuivre s'est tenue le 20 octobre 1931 à New-York. A cette conférence, les représentants du Groupe Union Minière du Haut Katanga allié à la Tanganyka se sont déclarés d'accord pour opérer une nouvelle réduction de 25 % de leur production, pourvu que les producteurs canadiens en fassent autant. Le but poursuivi serait de réduire la production mondiale du cuivre de 40 %, c'est-à-dire de la ramener à 90.000 tonnes par mois contre 120.000 tonnes actuellement produites et contre 140.000 tonnes antérieurement. Comme la consommation actuelle s'élève à 105.000 tonnes par mois, il en résulterait une diminution mensuelle de 15.000 tonnes dans les stocks.

En ce qui concerne le zinc, M. François a montré que l'industrie européenne du zinc est essentiellement transformatrice et qu'elle dépend des importations de minerais. Il y a là deux éléments qu'il faudrait réunir et concilier : les transformateurs européens et les producteurs dans le reste du monde. L'équilibre du marché ne peut revenir que par l'élimination d'une quantité de petits producteurs, élimination qui s'effectuera par la baisse des prix.

C'est donc par l'application de plans de restriction dans la production que l'on peut retourner à un équilibre stable des quantités produites et des quantités consommées. Mais il faut, dans l'élaboration de ces plans, tenir compte des quelques fuites qui se produisent toujours, notamment une poussée de production des petits producteurs indépendants et la venue sur le marché de quelques stocks invisibles accumulés en certains points.

*Rôle des groupements ouvriers dans la solution de la crise.* — Les groupements ouvriers intéressés comme les groupements patronaux à la reprise de la vie économique, doivent consentir aussi quelques sacrifices, et cela d'autant mieux qu'en fin de compte leur situation ne sera aucunement lésée. Il faut pour hâter la fin de la crise, que les salaires soient diminués dans la proportion correspondante à la baisse du coût de la vie. Ces réductions sont déjà commencées dans quelques pays. M. François, dans la communication déjà citée, nous indique aux États-Unis une baisse de plus de 4 % dans les salaires moyens des manœuvres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1929. En Allemagne, la sidérurgie de la Ruhr et celle de Haute-Silésie, la métallurgie berlinoise et celles du Hanovre et de Thuringe ont réduit les salaires ouvriers de 5 à 8 %. En Grande-Bretagne les statistiques de la National Federation of Iron and Steel Manufacturers indiquent que le salaire hebdomadaire moyen de la sidérurgie anglaise, qui était de plus de 3/2 en 1929 est tombé à 2/18/8 en avril 1930 et à 2/15/7 en octobre 1930. En Belgique, la Commission nationale mixte de la sidérurgie avait décidé une réduction de salaire de 5 % fin 1930 et vient d'en décider une nouvelle le 3 novembre 1931. En Italie, enfin, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1930, une réduction de 8 % des salaires de tous les ouvriers a été pratiquée officiellement avec une mesure corrélative du coût de la vie.

Ajoutons que les chemins de fer suisses viennent de réduire de 10 % le salaire de leur personnel.

En France, la question des réductions de salaires ne paraît pas encore être solutionnée. Et pourtant la diminution de nos exportations chez nos principaux clients : Allemagne, Italie et Espagne proviennent en partie de la crise,

mais aussi de la cherté de nos produits en raison de diverses causes, mais surtout du coût de la main-d'œuvre.

L'observation des indices du prix de détail permettrait pourtant l'abaissement des salaires puisque cet indice calculé par les services de la Statistique générale de la France et qui était de 651 pour février 1931, tombait en juin à 632 et en octobre à 571, soit une diminution dépassant 10 % il est vrai que la Commission régionale chargée à Paris d'évaluer trimestriellement le coût de la vie et d'arrêter les indices calculés sur la base 100 en 1914, comme le sont ceux des prix de détail (ces indices représentant le mouvement de la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes) a établi comme indice 597 dans le 4<sup>e</sup> trimestre 1930 et 565 dans le 3<sup>e</sup> trimestre 1931, ce qui ne laisserait supposer entre ces deux époques qu'une diminution de 5 %.

*Rôle de l'État.* — Dans un discours qu'il a prononcé à La Chapelle-la-Reine, le 20 décembre dernier, M. Pierre Laval, chef du Gouvernement français, a fait la déclaration suivante :

« Les circonstances contraignent tous les gouvernements à pratiquer une politique de protection nationale, au moment même où ils affirment la nécessité d'une collaboration internationale.

« Aujourd'hui, l'élévation des droits de douane ne suffit plus. Il nous faut réaliser par la voie du contingentement les mesures de protection de notre marché international. Nous devons agir avec une grande prudence pour ne pas nous exposer à une réduction trop forte de nos exportations. La balance commerciale doit être notre guide en cette matière. »

Il y a donc actuellement une sorte de compromis entre la coopération des peuples et le nationalisme économique. Il faut qu'en fait, chaque pays s'efforce, au point de vue fiscal et douanier, d'assurer à ses industries d'exportation un traitement égal à celui qui est accordé à l'étranger aux entreprises concurrentes. Mais il ne faut jamais perdre de vue qu'en pareille matière il doit y avoir réciprocité.

Les traités commerciaux ont des avantages certains du fait des conditions bien nettement délimitées entre les puissances contractantes. Mais il faudrait éviter la clause de la nation la plus favorisée, en vertu de laquelle nous ne pouvons pas relever nos droits sur tel article importé d'un pays sans relever aussi ceux qui sont applicables à l'article similaire provenant d'autres pays. Pour parer à la fermeture des marchés extérieurs, à l'envahissement des produits de certains pays, il faut, lorsque le moment est venu, conclure des traités accordant à chaque nation des traitements différents, faisant bénéficier les pays amis qui sont les clients de la France, de régimes avantageux et élevant une barrière douanière pouvant aller jusqu'à la prohibition contre les marchandises des pays qui nous ferment leurs marchés.

C'est là la formule appliquée par la plupart des grands pays et que malgré nos préférences pour un régime économique plus libéral, nous sommes contraints d'accepter.

Les États doivent libérer la production industrielle comme la production agricole de charges fiscales trop élevées qui accroissent le prix des marchandises et faciliter les services de transport pour que les matières premières et

les produits finis n'éprouvent des majorations importantes du fait des déplacements qu'ils doivent subir :

Les grandes compagnies de chemins de fer français ont une dépense en personnel dans l'exercice 1930 de 7 milliards. Si l'on se décidait à faire ce qui vient d'être réalisé par les chemins de fer suisses, c'est-à-dire une diminution de 10 % des salaires, il y aurait une économie de 700 millions. Si de plus on réduisait le service de lignes fonctionnant très souvent à vide il y aurait possibilité d'éviter le déficit et même de réduire les frais de transport.

En résumé, dans la triple action du patronat, de la main-d'œuvre et des collectivités publiques, il faut qu'un même objectif soit recherché : c'est le meilleur rendement. Si nous considérons les travaux et services publics, il n'est pas inutile de signaler les rendements en général défectueux des régies municipales et départementales ; mais il faut aussi reconnaître que certaines concessions par le fait des variations monétaires et des circonstances économiques d'après-guerre ne donnent pas toujours au public et à des prix modérés, les excellents services que celui-ci a le droit d'avoir ; aussi conviendrait-il d'expérimenter ce qu'on appelle les entreprises mixtes, c'est-à-dire les entreprises qui par la conjonction financière et administrative des sociétés industrielles gestionnaires et des collectivités (État, départements et communes) assurent les fonctionnements des services publics.

#### *Conclusions et considérations finales.*

La crise économique mondiale actuelle dépasse en intensité les crises observées depuis que la production et le crédit ont été l'objet d'extensions progressives.

Elle est par sa répercussion sur la presque totalité des nations, beaucoup plus importante au point de vue économique que les grandes crises de 1825 et 1848 qui partirent de Londres, de 1857 et de 1907 où la débâcle partit d'Amérique, de 1875 où la situation assombrie par les crises financières des capitales d'Europe maintint un malaise qui dura quatre années, de 1899 occasionnée par les difficultés qu'eut la Trésorerie anglaise du fait de la guerre du Transvaal, de 1920-1921 qui se manifesta après la Grande Guerre, du fait d'un accaparement des marchandises et d'une accumulation des stocks.

Mais jusqu'à présent elle ne paraît pas, au point de vue social, devoir entraîner des troubles comme ceux qui résultèrent de la crise de 1825 où par suite du chômage, des ouvriers anglais n'ayant que les ressources de la charité publique, provoquèrent des émeutes. Car la plupart des pays ont, soit l'assurance contre le chômage, soit des caisses de secours en faveur des chômeurs qui permettent aux familles ouvrières d'attendre la reprise du travail.

Peut-on à ce moment-ci, apercevoir l'époque où l'organisation industrielle mondiale, allégée de quelques conceptions trop audacieuses, pourra reprendre une marche normale ?

Peut-on aussi indiquer quelques-uns des principes dont les producteurs devraient s'inspirer afin d'éviter les crises futures ?

*Reprise d'une marche normale.* — La réponse à la première question nécessiterait des précisions statistiques sur la production industrielle, la consom-

mation et les stocks dans le monde. Aussi la non-connaissance de quelques-uns de ces éléments ne nous permettra que de montrer (grâce à quelques chiffres qui sont plutôt des ordres de grandeur que des sommations de quantités dénombrées), le procédé d'investigation susceptible d'être utilisé.

La production industrielle mondiale était passée d'environ 1.500 milliards de francs en 1924 à 2.000 milliards en 1929 et elle avait donné lieu à des stockages qui avaient augmenté progressivement de 150 milliards au 31 décembre 1924 jusqu'à 650 milliards au 31 décembre 1929, pour tomber à 600 milliards au 31 décembre 1930 et à 350 milliards au 31 décembre 1931.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1930, le chômage dans le monde a réduit la production à 1.700 milliards pour l'année 1930 (15 % de moins qu'en 1929), et à 1.200 milliards pour l'année 1931, ce qui correspond à un chômage de 30 %.

Il faut maintenant estimer la réduction du pouvoir d'achat provenant de la crise.

Les salaires annuels payés en France en 1929 aux 8 millions 1/2 d'ouvriers et employés étaient (en tenant compte que certains ne travaillent pas toute l'année) d'environ 65 milliards de francs et comme sur le globe terrestre l'industrie française représente le vingtième de l'industrie mondiale, on peut donc envisager un total de salaires d'environ. . . . . 1.300 milliards correspondant à un pouvoir d'achat de. . . . . 1.200 milliards les 100 milliards de différence constituant l'épargne.

Comme les ouvriers et employés en chômage perdent en moyenne la moitié de leur pouvoir d'achat, il y a eu pour les ouvriers et employés qui chômaient une perte de pouvoir d'achat :

$$\text{en 1930 de : } 1.200 \times \frac{15}{100} \times \frac{50}{100} = 90 \text{ milliards;}$$

$$\text{et en 1931 de : } \frac{1.200 \times 30}{100} \times \frac{50}{100} = 180 \text{ milliards.}$$

Si nous considérons la production agricole, nous avons les résultats de l'enquête de l'Institut pour l'étude de la conjoncture de Berlin, d'après lesquels le pouvoir d'achat des populations agricoles avait diminué en 1930 par rapport à 1929 :

de 10 à 15 % pour la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les nations de l'Europe Centrale;

de 15 à 20 % pour les États-Unis et les Indes britanniques;

de 20 à 25 % pour l'Australie, le Japon, la Chine et l'Égypte;

de 30 à 40 % pour le Canada, l'Argentine et l'Espagne.

En tenant compte d'une diminution de 5 à 10 % sur les prix généraux des engrais et des machines agricoles, la réduction du pouvoir d'achat, c'est-à-dire des sommes dont ont disposé réellement les agriculteurs en 1930 par rapport à 1929 pour effectuer leurs achats lorsque les frais d'exploitation ont été défalqués du revenu brut, serait d'environ 60 milliards de francs.

La situation de l'agriculture en 1931 est très voisine de celle de 1930 et l'on peut estimer qu'en 1931 il y a eu pour les agriculteurs la même diminution du pouvoir d'achat qu'en 1930, soit 60 milliards.

Il y a eu dans plusieurs pays des réductions du traitement des fonctionnaires et il est naturel de prévoir une diminution correspondante du pouvoir d'achat pour ces fonctionnaires et pour les représentants des fonctions libérales qui tirent leurs revenus du public, de telle sorte que les 700 milliards de marchandises achetés en période normale par la population autre que celle de l'industrie et du commerce, peuvent être diminués de 60 milliards.

Dans le chiffre de 700 milliards ne sont pas compris les produits de la culture et de l'élevage que les agriculteurs n'ont pas à acheter et prélèvent sur leur production végétale et animale.

Les estimations qui précèdent nous permettent de dresser le tableau ci-après qui donne en milliards l'ordre de grandeur de la production, de la consommation et des stocks.

	Production	Consommation	Stocks
Au 31 décembre 1923 . . . . .	»	»	150
En 1924 . . . . .	1.500	1.450	
Au 31 décembre 1924 . . . . .			200
En 1925 . . . . .	1.600	1.525	
Au 31 décembre 1925 . . . . .			275
En 1926 . . . . .	1.700	1.625	
Au 31 décembre 1926 . . . . .			350
En 1927 . . . . .	1.800	1.700	
Au 31 décembre 1927 . . . . .			450
En 1928 . . . . .	1.900	1.800	
Au 31 décembre 1928 . . . . .			550
En 1929 . . . . .	2.000	1.900	
Au 31 décembre 1929 . . . . .			650
En 1930 . . . . .	1.700	1.750	
Au 31 décembre 1930 . . . . .			600
En 1931 . . . . .	1.200	1.450	
Au 31 décembre 1931 . . . . .			350

On peut prévoir une augmentation de chômage dans le premier semestre 1932, de telle sorte que la production ne sera plus que de 450 milliards au cours de ce semestre; la consommation baissera encore par rapport à 1931 et peut être considérée comme voisine de 650 milliards, de telle manière qu'au 30 juin 1932 le stock sera d'environ  $(350 + 450) - 650 = 150$  milliards.

A ce moment-là l'équilibre sera sur le point de s'établir et l'on peut prévoir le réembauchage de chômeurs, de telle sorte que pendant le second semestre 1932 il y ait une production de 750 milliards et une consommation égale; le stock resterait au 31 décembre 1932 de 150 milliards, c'est-à-dire les 10 % de la consommation; ce stock de 10 % est un minimum et en temps normal il peut varier entre 10 et 15 %. Aussi l'équilibre paraît devoir se réaliser en 1933 avec une production de 1.800 milliards, une consommation de 1.800 milliards et un stock au 31 décembre 1933, de 250 milliards. A partir de ce moment-là l'augmentation de production industrielle et commerciale ne pourrait avoir lieu (si l'on voulait éviter de nouvelles crises) qu'en tenant compte de l'augmentation de consommation provenant de l'accroissement de population et de l'extension des débouchés, grâce au bon marché des produits.

Cette production future de 1.800 milliards au lieu de la production de 2.000 milliards en 1929, nécessiterait une réduction de 10 % de l'industrie mondiale actuelle. En admettant, ce qui se rapproche de la vérité et à moins

qu'il y ait une rationalisation intensive, que la réduction de production est proportionnelle à la réduction de main-d'œuvre, on obtiendrait le retour à l'agriculture (laquelle a encore plus besoin que l'industrie d'être organisée scientifiquement aussi bien pour la production que pour la distribution des produits) d'un nombre d'ouvriers qui pour la France serait de  $\frac{8 \text{ millions } 1/2}{100} \times 10$   
 $= 850.000$ , et pour le monde entier de  $\frac{170 \text{ millions}}{100} \times 10 = 17 \text{ millions}$ .

Une objection contre l'absorption de main-d'œuvre par l'agriculture peut être faite dans les régions comme les pays danubiens et dans certaines autres contrées où la production en blé, maïs, betterave et canne à sucre, vigne, café, thé, caoutchouc sont surabondantes. A Cuba, par exemple, dont la capacité de production annuelle sucrerie peut atteindre 5 millions de tonnes, le décret de janvier 1931 a fixé pour la campagne 1930-1931 un maximum de production de 3.122.000 tonnes de sucre, et il y a de ce fait pléthore de travailleurs agricoles. Nous considérons cependant que, d'une part, pour les pays danubiens par exemple, c'est notamment le bon aménagement d'une union douanière européenne qui facilitera la vente de la production agricole et que, d'autre part, la recherche de la qualité de certains produits de la culture et de l'élevage jointe à l'extension des débouchés nécessitant l'augmentation de la main-d'œuvre agricole mondiale, que celle-ci provienne de la population indigène ou de l'immigration agira dans le même sens.

Ajoutons que les perspectives que nous entrevoyons pour la reprise dans le deuxième semestre de 1932 et 1933 peuvent être retardées par des événements de politique internationale, par l'accroissement des exportations soviétiques et aussi par les ajournements apportés à la conclusion d'accords définitifs sur les dettes et les réparations.

*Moyens permettant d'éviter ou tout au moins d'atténuer les crises.* — Les moyens à essayer pour le retour à une marche normale et surtout les moyens permettant d'éviter le retour des crises futures sont d'autant plus délicats à appliquer que depuis l'armistice les peuples sont devenus internationalistes par horreur de la guerre et d'un nationalisme féroce en ce qui touche leurs intérêts économiques. On trouve en effet dans les campagnes les plus reculées de braves paysans qui veulent des ententes cordiales avec tous les autres pays, afin d'assurer la paix universelle et qui voient rouge lorsqu'ils apprennent qu'en vertu de traités de commerce en vigueur, il est entré du bétail ou du blé étrangers qui ont fait baisser la valeur de leur élevage et de leurs céréales. Cette antinomie de pensée se rencontre aussi chez quelques représentants du peuple qui d'après les principes internationaux, se sont engagés à mettre sur pied d'égalité les ouvriers étrangers et les ouvriers nationaux et qui, dans les discussions récentes à la Chambre française des Députés sur le chômage, faisaient grief au Gouvernement de ne pas avoir assez vite fait repasser la frontière à ces mêmes ouvriers étrangers qui étaient venus nous rendre service lorsqu'il y avait pénurie de main-d'œuvre.

Cette réserve faite, nous allons résumer les mesures à envisager pour lutter efficacement contre les crises. Ces mesures vont être classées en trois caté-

gories selon qu'elles concernent la production agricole, la production industrielle et la distribution des produits.

*Production agricole.* — La crise agricole des vieux pays d'Europe provient surtout :

1<sup>o</sup> de l'abaissement de la natalité et de l'exode rural qui occasionnent la rareté et la cherté de la main-d'œuvre;

2<sup>o</sup> de l'attraction des capitaux vers les valeurs mobilières, ce qui réduit les investissements nécessaires dans les exploitations agricoles et fournit à l'industrie des capitaux qui accroissent sa prédominance, souvent au détriment de l'agriculture;

3<sup>o</sup> de la routine de certains cultivateurs et d'un enseignement agricole insuffisant.

C'est le fait d'avoir sacrifié son agriculture à l'industrie il y a une centaine d'années, lorsqu'a commencé l'ère industrielle qui oblige l'Angleterre à faire appel à l'étranger 5 jours sur 7 pour assurer sa subsistance.

Aux États-Unis, au Canada, en Argentine, c'est l'accroissement des surfaces en céréales qui a été la cause de la crise; cet accroissement a été réalisé sans tenir compte de la limitation des débouchés pour la panification et à une plus grande surface d'emblavements s'est joint l'emploi d'un machinisme très perfectionné.

Aussi pour ne pas ruiner les petits et moyens agriculteurs de certains pays, il a fallu par l'élévation des tarifs douaniers et par des contingentements des produits agricoles importés, permettre à ces agriculteurs de vendre leurs produits à des prix rémunérateurs qui maintiennent à un standard assez élevé leur pouvoir d'achat en animaux de trait et de rente, en outillage, en semences, en engrais, en objets de confort et qui devraient permettre de réaliser des habitations hygiéniques pour le personnel des exploitations agricoles et pour les animaux. Il n'est pas possible de laisser entrer en France sans droits douaniers suffisants, les blés américains dont le prix de revient ne dépasse guère le tiers du blé français. Mais les propriétaires terriens, les fermiers et les métayers doivent aussi reconnaître que l'application exagérée des contingentements et l'élévation continuelle des droits de douane pour certains produits du sol, sont des mesures qui finiraient par aller à l'encontre de ceux des producteurs : viticulteurs, arboriculteurs et maraîchers qui ont des clients étrangers, par cette conséquence qu'une réciprocité de contingentements et de droits élevés équivaldrait à une prohibition d'exportation.

Une idée intéressante a été exposée par M. de Monzie, ancien ministre, le 18 février dernier, à la séance de la Société de Géographie: ce serait la réciprocité dans les courants d'importation et d'exportation par des « accords de compensation », grâce auxquels toute importation d'un pays à un autre devrait être compensée par une exportation de même valeur.

Ajoutons que les agriculteurs italiens ont demandé récemment l'application aux produits agricoles d'un système ayant quelque analogie avec celui préconisé par M. de Monzie et qui consisterait en accords commerciaux conclus sur le principe des échanges balancés.

Ce principe est toutefois combattu par les dirigeants de l'industrie textile qui ont besoin de matières premières étrangères, aussi le principal but à

atteindre consiste à réaliser en culture, grâce à une main-d'œuvre appropriée et à des méthodes rationnelles, des abaissements des prix de revient et à soigner l'expédition et la présentation des produits, tant de ceux qui sont vendus sur les marchés nationaux que sur les marchés extérieurs.

Le contingentement de la production dans chaque pays et le stockage des excédents correspondants à certaines années de récoltes pléthoriques semblent devoir permettre en production viticole et en production sucrière, une rémunération équitable des viticulteurs et des betteraviers.

A la suite de la mévente de leurs blés, le Canada et l'Australie ont réduit d'un dixième la surface de leurs emblavements et l'Argentine de près d'un quart. Il serait souhaitable que les producteurs agricoles s'inspirassent des statistiques de la consommation mondiale et ne s'orientassent pas aveuglément vers des productions largement supérieures aux débouchés.

Il faudrait aussi que la spéculation par les marchés à terme et par d'autres moyens encore beaucoup plus dangereux, ne vint fausser les cours; il faudrait éviter aussi que par le fait d'un nombre trop grand d'intermédiaires et de frais de transport trop élevés, il n'y eût pas un écart aussi grand entre les prix à la production et les prix à la consommation, circonstance qui réduit les débouchés; si les récoltes en café du Brésil ont été certaines années tellement importantes qu'une partie de ces récoltes n'a pu servir qu'au chauffage des locomotives, il est toutefois permis de supposer que si des ententes pour le maintien de prix élevés de vente au consommateur ne s'étaient pas produites, il y aurait eu une plus grande consommation de café, dont auraient bénéficié ultérieurement les producteurs.

En résumé, la production agricole peut, malgré l'influence des conditions météorologiques sur les récoltes, être régularisée dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs par la subordination à la consommation possible des surfaces cultivées, par un stockage réglementé et financé des produits susceptibles d'être conservés, par la lutte contre la spéculation, par la limitation du nombre des intermédiaires grâce à la concurrence que les coopératives de production et de consommation peuvent faire à ces intermédiaires, enfin par les droits douaniers et les contingentements à l'importation appliqués avec discernement. Le développement de l'assurance contre les risques de calamités agricoles (grêle, mortalité du bétail, gelées, etc.) permettrait aussi d'éviter une diminution du pouvoir d'achat des agriculteurs.

*Production industrielle.* — Si la politique protectionniste des contingentements qui se répand dans presque tous les pays pour les matières premières et produits de l'industrie comme pour les produits agricoles, est une mesure capable d'atténuer temporairement l'influence dans certaines nations des productions exagérées des États-Unis et surtout de l'Allemagne, il ne faut pas espérer pouvoir résoudre la crise par l'instauration d'une économie fermée et le retour aux principes d'un troc plus ou moins bien équilibré. Si temporairement, on doit pour éviter la réduction de plus en plus forte des échanges internationaux, passer avec quelques pays des traités sauvegardant les intérêts réciproques, il faut surtout considérer que les conditions pour la plupart des pays de revenir à une situation normale, résident dans la diminution de l'industrialisme et dans l'abaissement effectif du prix de vente des objets

fabriqués. La diminution de l'industrialisme aurait le premier avantage de libérer une certaine quantité de main-d'œuvre, laquelle appliquée au sol et à l'élevage, permettrait l'accroissement de qualité des produits cultureux et du bétail, tout en diminuant leur prix de revient, ce qui augmenterait les débouchés. Dans ce but, il n'y aurait qu'à imiter partiellement tout au moins, ce que Mussolini a fait en Italie : charger dans chaque région un industriel ou un banquier de faire le choix entre les affaires à laisser tomber et celles à sauver, avec l'aide de l'État et des corporations. L'aide de l'État ne devrait d'ailleurs consister à notre avis, qu'en avances remboursables, car le rôle de Providence de la part de l'État peut devenir très dangereux, par le fait des charges fiscales occasionnées aux particuliers et de la diminution du pouvoir d'achat qui en résulte.

M. Caillaux lui aussi considère qu'il faudrait discipliner la production et dans la conférence qu'il a faite récemment sur la crise mondiale à l'Association de la Presse étrangère, il a souligné que cette discipline doit être l'œuvre de la collectivité et non œuvre privée et que des arrangements internationaux sont indispensables.

La seconde condition : abaissement effectif du prix de revient des objets fabriqués, peut, comme on le sait, être réalisée par la rationalisation et par la réduction des prix unitaires de main-d'œuvre. La rationalisation, malgré les griefs dont on l'accuse dans les pays comme les États-Unis et l'Allemagne où son application intensive n'a surtout visé que la production en série, ne doit être faite que si les débouchés sont suffisants. Il faut en outre que les économies certaines de prix de revient qu'elle provoque, ne constituent pas, comme cela arrive parfois, un excédent de profit distribué uniquement entre le Conseil d'administration, l'État-major des entreprises, les contremaîtres et les ouvriers ; il faut que le consommateur en bénéficie, ce qui aura pour but d'étendre les débouchés.

Les primes de rationalisation accordées au personnel ne sont nullement en contradiction avec une réduction des prix unitaires de main-d'œuvre, combinée avec une réduction concomitante du coût de la vie, et ici il convient d'enregistrer l'abaissement des salaires dans les services publics qui grâce à une baisse du prix de la vie, auraient atteint en Italie, 17 % entre 1929 et 1931.

Pour que les ouvriers et employés de l'industrie et du commerce acceptent sans trop de récriminations les réductions de salaire, il a été proposé à certains Parlements et notamment en France par M. Xavier Vallat une réduction des indemnités de Députés et un égal pourcentage de réduction aux traitements des fonctionnaires.

Mais pour l'application de cette mesure, il faut tenir compte de la remarque fort judicieuse faite par M. Maurice Lacoïn, dans sa remarquable étude sur la Crise économique mondiale, publiée par le *Bulletin de la Société d'Encouragement à l'Industrie nationale*, de janvier 1932, « que la protection par des droits équivalant souvent à des prohibitions, peut constituer des barrières auxquelles on peut attribuer la stabilité relative des prix nationaux ».

Nous ne faisons que signaler pour mémoire quelques propositions de remèdes contre la crise, dont le succès paraît plus que douteux. Telles sont : l'inflation

monétaire souhaitée par quelques industriels, dont les affaires avaient augmenté considérablement au moment de la baisse verticale du franc par le fait de la hausse des prix correspondants, la redistribution artificielle de l'or entre les nations et la création d'une monnaie internationale, utopies dont M. Gustave Martin, ancien ministre des Finances, a fait justice dans sa conférence du 12 décembre 1931 au groupe des Chambres syndicales du Bâtiment et des Travaux publics.

Le même économiste a montré que la crise revêt, à côté de l'aspect économique et bancaire, un aspect politique. Aussi pour que la solution soit hâtée il faudrait que des règlements définitifs des dettes entre pays et des réparations interviennent le plus tôt possible. Il faudrait aussi que, grâce au projet de désarmement présenté par M. Tardieu à la Société des Nations, la charge de 110 milliards résultant des armements dans le monde, soit réduite dans la limite que comporte la sécurité mondiale.

Ajoutons que la solution de la crise est plus aisée dans les pays d'immigration que dans les pays d'émigration où retournent les nationaux sans travail à l'étranger.

Rappelons que les principaux pays d'émigration sont :

1<sup>o</sup> En Europe : la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège, la Suède, l'Esthonie, la Lithuanie, la Pologne, la Russie, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal;

2<sup>o</sup> En Afrique : l'Égypte et l'Afrique du Sud;

3<sup>o</sup> En Asie : le Japon.

Les pays d'immigration ont été dans les dix dernières années :

1<sup>o</sup> En Europe : la France, la Belgique, la Hongrie et la Bulgarie;

2<sup>o</sup> En Amérique : presque tous les pays sauf les États-Unis;

3<sup>o</sup> En Océanie : l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les programmes d'outillage national votés pour atténuer les crises en occupant les chômeurs à des travaux utiles constituent un moyen recommandable et l'on peut sur ce sujet lire avec intérêt la publication *Le Chômage et les Travaux publics*, éditée en 1931 par le Bureau international du Travail. Il faudrait même chercher à réaliser les desiderata de la Conférence internationale du Travail « que les travaux entrepris pour le compte de l'autorité publique soient réservés, autant que possible, pour les périodes de chômage et que l'exécution de travaux publics prévus à l'avance ait lieu suivant un rythme compensateur de celui des fluctuations de l'industrie privée ». Il est préférable à beaucoup d'égards d'assurer un emploi aux travailleurs plutôt que de les laisser réduits au chômage et tributaires de secours et de prestations d'assurance. L'arrêt lorsqu'il est possible, de grands travaux, pendant les périodes de grande activité, peut être un avertissement salutaire pour les entreprises privées, fournisseurs des entreprises de travaux publics. Toutefois, il a été constaté par divers gouvernements, que les travaux publics ajournés ou anticipés ont entraîné des dépenses plus élevées que s'ils avaient été exécutés normalement. Une objection sérieuse contre certains travaux de secours des périodes de chômage est que les chômeurs y sont souvent occupés

à des travaux auxquels ils ne sont pas aptes; mais cette objection porte surtout lorsqu'il s'agit non pas d'entreprises adjudicataires, mais de régies municipales; le journal *Bâtiment et Travaux publics* du 28 février 1932, signale qu'après avoir ouvert des chantiers municipaux de terrassements, la municipalité de La Rochelle en a décidé la fermeture en raison du mauvais rendement des 350 chômeurs qui y étaient employés.

Il faut que les travaux de secours soient des travaux utiles, car si ces travaux ne présentent pas une amélioration ultérieure pour la distribution des produits, les contribuables et les souscripteurs d'emprunt de ces travaux perdent un pouvoir d'achat à peu près égal à celui qu'acquièrent les travailleurs employés à ces travaux.

Certains travaux d'État peuvent, lorsque l'époque fixée pour les faire est bien choisie, avoir une très heureuse influence sur l'atténuation du chômage saisonnier. C'est ainsi que dans l'Ostrobothnie septentrionale et en Laponie; le charriage de gravier pour la réparation des routes est effectué pendant la seconde moitié de l'hiver, quand les travaux forestiers privés sont déjà terminés. Les travaux de coupe de bois qui sont exécutés par ordre de l'Administration des Forêts et qui exercent une influence assez importante sur le marché du travail du Nord de la Finlande s'effectuent en grande partie pendant la seconde moitié de l'hiver, après que les travaux de coupe de bois des forêts privées sont déjà à peu près terminés.

Une voix très autorisée, celle de M. Mège, président du Syndicat professionnel des Entrepreneurs de France, regrette que le programme d'outillage national soit limité à 1932, alors qu'il eût fallu établir des prévisions s'étendant sur plusieurs années. Comme le budget ne peut suffire à financer les travaux, il faut recourir à l'emprunt, non seulement pour les travaux des collectivités, ce qui est le but de la Caisse de crédit instituée par la loi du 28 décembre 1931, le budget général accordant des bonifications d'intérêt, mais aussi pour les grands travaux entrepris par l'État.

Pour rassurer les prêteurs sur la destination donnée aux fonds ainsi recueillis, pour les convaincre que ceux-ci ne seront pas détournés de leur destination et utilisés à combler les déficits de budgets amaigris, M. Mège préconise la création d'une Caisse autonome de l'outillage national, alimentée par ces emprunts et gérée par la Caisse autonome d'amortissement.

*Distribution des produits.* — Lord Melchett, le grand industriel anglais, disait : « Je n'arrive pas à comprendre qu'il y ait au Brésil des gens qui regorgent de café et qui n'ont pas de quoi acheter du sucre pour mettre dans ce café, et à Cuba des gens qui regorgent de sucre et qui n'ont pas de quoi acheter du café pour y faire fondre leur sucre. » Et comme conclusion à cette suggestive boutade, M. Louis conclut dans son étude sur « L'Organisation scientifique et la Crise », publiée par la Revue *Les Affaires* d'octobre 1931, qu'au point de vue des besoins généraux de l'humanité, il ne semble donc pas qu'il y ait surproduction, tout au moins pour tous les produits.

Les griefs que l'on impute à la rationalisation lorsqu'on veut mettre la crise sur son compte, sont erronés, puisque c'est par manque de rationalisation que l'organisation rationnelle de la distribution a été laissée de côté. Or la condition primordiale du fonctionnement des industries, c'est la connaissance de

l'importance des débouchés. Et nous touchons ici à la question primordiale des transports pour lesquels l'on peut se documenter d'une manière parfaite sur le Cours d'Économie politique de M. Colson et à la question des barrières que diverses nations élèvent pour pratiquer une politique économique plus ou moins fermée.

Presque tous les pays à productions agricoles dont l'importance est voisine de la consommation de ces produits, cherchent à sauvegarder leur agriculture par la possibilité d'augmentation sans délai des droits de douane et par l'application de la politique des contingentements. Ces mesures indispensables pour sauver les agriculteurs et empêcher la chute soudaine des cours des produits du sol, ont, il faut le reconnaître, une répercussion sur l'existence. Mais il était difficile à des pays comme la France, la Suisse, la Tchéco-Slovaquie d'agir autrement. Par contre l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, l'Autriche qui ont besoin de débouchés pour les produits de leurs industries et tout en ne restant pas insensibles aux pressions des agriculteurs, résistent autant que possible à l'application du relèvement des tarifs qui les exposerait à des représailles grosses de conséquences. Quelques nations européennes, soit qu'elles aient comme les Pays-Bas, pays de marchands, un intérêt réel au plus complet libéralisme en matière économique, soit qu'elles produisent, comme la Roumanie, la Yougo-Slavie, la Bulgarie, la Grèce, une quantité de produits agricoles dépassant de beaucoup leur consommation, sont, dans leur propre intérêt, opposés à l'économie fermée adoptée par les autres États; mais par le fait de la concurrence des autres pays producteurs de céréales ou de vin, une partie de leurs récoltes n'a pas pu trouver de débouchés à l'extérieur et il en est résulté un abaissement important des prix des produits alimentaires.

Toutefois dans ces pays à production agricole dépassant les besoins, comme dans ceux où l'importation de ces produits est nécessaire, la politique commerciale suivie tient compte de plus en plus de l'attitude apportée par d'autres pays; il est assez naturel en effet, en vue d'éviter toute atteinte aux intérêts vitaux des diverses économies nationales, que chaque nation puisse octroyer par des concessions réciproques et revisables à brèves périodes, aux nations avec lesquelles elle fait des échanges, les avantages en rapport avec le volume de ces échanges.

Si nous envisageons par exemple la France, nous voyons qu'en 1930 (année où la crise ne faisait que commencer) les pays où elle vendait une plus grande valeur de produits qu'elle n'en achetait sont : la Grande-Bretagne, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, la Suisse, l'Italie, la Grèce, la Pologne, le Portugal, le Canada, la Syrie et la Turquie. Elle a donc intérêt à accorder à ces pays des avantages commerciaux plus grands qu'à des pays tels que l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la République Argentine, la Roumanie, la Serbie, la Suède, la Tchéco-Slovaquie et les Républiques soviétiques auxquels nous avons acheté beaucoup et qui nous ont vendu beaucoup moins. Nous avons choisi les comparaisons entre les exportations et les importations de 1930, parce que 1931, année de forte crise, n'est pas une période normale et que par le fait de la réduction de capacité d'achat des divers pays, encore plus forte que la réduction de capacité d'achat de la France, il n'y a eu que la Grande-Bretagne, la

Suisse, le Danemark, la Syrie et la Turquie auxquels nous avons vendu plus que nous n'avons acheté.

Ce qu'il faut aussi développer c'est le commerce avec nos colonies et pays de protectorat qui a atteint :

à l'exportation, en 1930 : 8.851.387.000 francs et en 1931 : 7.154.256.000 francs ;

et à l'importation, en 1930 : 6.530.670.000 francs et en 1931 : 6.169. 809.000 francs.

Sur ce point nous sommes entièrement d'accord avec M. Firmin Bacconnier qui dans son étude sur le « Chômage, ses causes et ses remèdes », publiée par les *Documents Nationaux* de février 1932, estime qu'il faut considérer les marchés extérieurs comme des marchés complémentaires et que la prudence commande de faire reposer la prospérité d'une industrie sur le développement du marché intérieur.

Cette conclusion doit néanmoins être prise dans un sens assez large et il serait désirable que lors du développement d'une industrie, les organisateurs se préoccupassent des conditions de vie de cette industrie, en tenant compte non seulement du coût de la production en atelier, mais des dépenses que nécessitent l'amenée des matières premières et la distribution des produits finis à une clientèle assez bien déterminée. C'est en partie pour ne pas avoir prévu les débouchés et la concurrence que quelques usines de soie artificielle françaises sont loin d'être prospères.

En terminant cette communication déjà longue sur la crise qui sévit actuellement, nous pouvons grouper les idées préconisées pour la solutionner en trois groupes :

1° Les opinions de tous ceux qui mettent les crises économiques sur le compte d'une asthénie passagère de la consommation, qu'il faut laisser passer ;

2° L'opinion de tous ceux qui proposent comme solution de la crise des moyens artificiels dont le but serait de remettre la machine en marche pour qu'une réaction psychologique ait lieu et que la confiance renaisse ;

3° Les opinions des économistes avertis qui considèrent qu'il y a un bilan à établir entre les productions agricoles et industrielles et les consommations, celles-ci pouvant se développer à mesure que la distribution des produits est facilitée.

Tandis que la solution des premiers est une sorte de laisser faire qui permet, comme les maladies physiologiques, à un corps solide d'y résister un certain temps, tandis que la solution des seconds consiste en des remèdes tels que l'inflation que l'on peut comparer à l'action sur l'organisme humain de certains gaz hydrocarbonés, dont les premiers effets d'excitation sont suivis à courte échéance d'une dépression mortelle ; les solutions du troisième groupe, basées sur des statistiques sérieuses de la production, de la consommation, des stocks et des pouvoirs d'achat sont à même sinon de supprimer complètement les crises, tout au moins de déceler leur possibilité et de donner des avertissements utiles qui, malheureusement il faut bien le reconnaître, sont insuffisamment écoutés de tous ceux qu'une fièvre d'ascension illimitée ou qu'un besoin de tempérament très audacieux pousse à un désir d'écrasement de leurs concurrents, vers les spéculations les plus hasardeuses.

Paul RAZOUS.

## DISCUSSION

M. le Président remercie M. Razous de sa très intéressante communication relative à l'importance de la crise économique actuelle. Il a fait de nombreuses allusions aux statistiques faisant connaître l'étendue du mal. Nous regrettons seulement que le temps ait manqué pour donner lecture de ces statistiques. Pour terminer, M. Razous a fait un exposé des remèdes envisagés : il doit s'engager sur ce point une discussion très intéressante concernant l'efficacité des moyens proposés et en particulier de ceux qui ont la préférence de M. Razous.

M. Mourre signale que la crise actuelle ne ressemble pas aux précédentes. C'est peut-être la première fois qu'on assiste à une crise de surproduction.

Il est certain, par exemple, que celle de 1920 n'avait aucun rapport avec celle d'aujourd'hui. En 1920, les statistiques indiquaient une production française égale à 60% de celle d'avant-guerre. Il en était de même en Allemagne; la production anglaise n'avait pas augmenté sensiblement et les États-Unis indiquaient un très léger accroissement. Il n'y avait donc pas, à cette époque, de surproduction.

Il en était de même lors de la crise de 1907.

On assiste donc à une chose nouvelle et bizarre et on peut se demander pourquoi, brusquement, tous les produits se sont trouvés frappés de surproduction. Celle-ci n'apparut d'ailleurs pas au début de la crise, puisqu'il n'y eut pas de baisse marquée des prix. Cette surproduction a donc été non seulement générale, mais encore brusque.

Le fait que la surproduction se soit étendue à tous les produits peut s'expliquer aisément. La surproduction du blé, par exemple, diminue le pouvoir d'achat des producteurs de cette céréale et, par contre-coup, tous les autres produits se trouvent touchés. Or, il faut noter qu'en 1929, les stocks de blé étaient extrêmement importants. Le Bulletin de la Société des Nations indique qu'en 1927 ils atteignaient 49.000.000 de boisseaux — en 1929, 101.000.000 — et en 1930, 112.000.000.

Il y eut donc un accroissement considérable de la production de cette denrée et comme il est évident que la production du blé a une importance considérable, on explique par cela même le début de la crise.

Quels sont les remèdes?

M. Mourre est, sur ce point, de l'avis de M. Razous. Il faut d'abord connaître la grandeur du rapport de la production et de la consommation, et il serait très intéressant d'obtenir les chiffres correspondants. Il serait également fort utile d'établir un indice des stocks parallèle à celui des prix et de la production.

Il faudrait, ensuite, avoir recours à une économie dirigée et à une baisse des prix de détail. Le meilleur moyen serait de diminuer les salaires. Les prix de gros qui ont sensiblement baissé ne bougeraient sans doute pas, mais la non-consommation ferait certainement baisser les prix de détail.

M. le Dr Sorel remarque que le problème a été très bien posé par le travail considérable de notre collègue. La question est simple au point de vue théo-

rique. Il faudrait créer un large mouvement de consommation, en même temps qu'on réduirait la production. C'est un problème très facile à résoudre, mais à la condition qu'on veuille appliquer le remède qui s'impose sans plus tarder. Avec une touche fort délicate, notre collègue a indiqué qu'il se méfiait des gens absolus. Il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut rien faire sans doctrine et qu'en son absence on risque fort d'agir en politicien. La doctrine qui s'impose, à notre avis, est celle du libre échange.

La crise actuelle suit un phénomène gigantesque : la guerre. Celle-ci a détruit la plus grande partie des capitaux circulants. Dans ces conditions, si on continue le nationalisme économique actuel, il sera impossible de rétablir la situation. C'est la protection qui est la vraie cause du mal. On crée des droits de douane, on protège telle ou telle industrie, au détriment du consommateur qui paie les frais de cette protection. Notre ancien Président, M. Yves-Guyot a dit que le nationalisme économique menait à la guerre et était un favoritisme au profit de quelques-uns au détriment de la masse. Bastiat n'a-t-il pas dit : « Le droit de douane est un moyen légal de voler dans la poche de son voisin ».

La seule possibilité de diminuer la crise, c'est de laisser tomber les industries artificiellement nées. Le remède est pénible, mais la situation du monde entier ne pourra se guérir qu'en l'appliquant.

Il faut permettre l'échange des produits. C'est cet échange qui fera cesser le chômage dans nos ports, qui rétablira la situation des chemins de fer en déficit, etc... C'est une politique néfaste que de vouloir protéger les uns au détriment des autres. Le principe essentiel est celui de la liberté d'échange. Il faut démolir les barrières douanières : c'est le moyen naturel.

Ceux qui n'ont pas confiance dans la liberté, veulent désigner un ou plusieurs organisateurs de l'Économie. Les Américains ont essayé de la monnaie dirigée et cela a abouti au krach de Wall Street. La Russie est en train d'essayer une économie dirigée; l'Italie fait la même tentative sous une autre forme. Il faut être ou soviétiste ou fasciste. Je n'ai, dit M. Sorel, aucun enthousiasme ni pour Lénine, ni pour Mussolini, et je reste libéral à l'instigation de Richard Cobden, de Frédéric Bastiat et d'Yves-Guyot. Je suis de ceux qui croient que la Liberté a du bon.

M. Royot veut simplement ajouter quelques mots à ceux de M. Sorel. Il dit avec quel plaisir il a entendu la thèse de notre collègue et combien il est heureux que cette thèse soit défendue au sein de la Société de Statistique. Le système du laisser passer et du laisser faire était à l'opposé du système actuel, et il y a vraiment maintenant une trop grande distance entre la nouvelle et l'ancienne méthode. Il n'existe pas d'entreprises qui ne soient protégées : ou les barrières douanières doublent le prix du blé, ou les produits en baisse donnent immédiatement lieu à un contingentement qui augmente le coût de la vie. En protégeant à ce point, on affaiblit simplement le pays tout entier. Les barrières ne sont pas des moyens productifs. Qu'il ne faille pas être absolument opposés aux motifs particuliers qui peuvent pousser à protéger une industrie ou l'agriculture, cela se conçoit, mais au point actuel où l'on est arrivé, il y a vraiment excès, et, en fait, recul du progrès humain.

M. Valois est en parfait accord avec M. Razous sur ce point que l'État peut

diriger l'économie et qu'on peut pour cela utiliser la statistique. Mais le point capital est de savoir de quelle manière on s'en servira. Il est bien évident qu'il est impossible de régler la production sans des données statistiques, mais selon quelles vues les emploiera-t-on? Tout d'abord, y a-t-il crise de surproduction ou de sous-consommation? Ces mots, en eux-mêmes, n'ont pas grand sens. Il ne peut y avoir surproduction ou sous-consommation que par rapport à quelque chose. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a discordance entre la production et la consommation.

La crise actuelle, bien qu'extraordinaire dans son ampleur, est semblable à toutes les crises précédentes. Il y a toujours les mêmes éléments à l'origine : accélération de la production due aux progrès techniques extraordinaires, rationalisation qui augmente considérablement la production en diminuant le nombre des travailleurs à qui sont destinés les produits sortant d'une industrie qui travaille pour les masses.

Ces données suffisent à indiquer qu'il faut que l'on établisse des statistiques, mais, pour qu'elles soient utilisées, on sera bien obligé de faire de l'économie dirigée. On ne pourra se contenter de conseiller, il faudra enfermer les producteurs dans un cadre bien délimité.

Il ne semble pas que l'on puisse revenir à l'ancienne méthode de l'automatisme, qui n'est plus applicable étant donnée l'importance des masses et des capitaux en cause.

M. Razous dit qu'il faut diminuer la production. M. Valois, au contraire, soutient qu'il est nécessaire de l'augmenter. Les besoins de l'humanité sont loin d'être satisfaits ; mais il y a une économie nouvelle à créer. Sera-ce en fonction du bénéficiaire, du producteur ou des besoins de la Société?

Il est bien évident que cette économie devra être ordonnée par la seule conception de l'intérêt public.

Quoi qu'il en soit, nous arrivons au moment où les producteurs commencent à mieux connaître les phénomènes économiques de la production et à entrevoir les moyens de remédier à la crise.

Sur des questions posées par M. Razous et quelques personnes, M. Valois a l'occasion de dire qu'il prévoit une économie européenne non administrée comme en Italie, non dirigée à la manière de l'U. R. S. S., non soumise à l'automatisme de la liberté selon les principes de l'économie classique, mais renouvelant la coopération à l'aide des conceptions de l'économie planifiée qui sont la grande nouveauté de notre époque, et où les bureaux de statistique auront une fonction capitale.

M. Allemandet ne désire pas apporter de renseignements statistiques particuliers. Il se demande seulement si, pour régler la production comme la consommation, il ne faudrait pas s'en rapporter au principe de la liberté complète et plus particulièrement de la liberté des prix.

Avec raison, il a été parlé des barrières douanières qui sont une des causes de la crise. Mais il y en a d'autres :

— du côté des chefs d'entreprises, la création de puissants organismes, aidés ou non par les pouvoirs publics : cartels, trusts, ententes, pools, etc..., qui, ayant pour but de maintenir des prix rémunérateurs pour tous les adhérents, même le moins bien placé, se révèlent un jour ou l'autre impuissants,

malgré leurs réglementations, à réaliser l'harmonie cependant nécessaire entre les quantités produites et les débouchés.

— du côté main-d'œuvre, l'action des syndicats, des associations professionnelles et des trade-unions qui luttent aveuglément pour obtenir de hauts salaires et, en cas de chômage, des indemnités dont l'excès a été, comme l'a démontré M. Rueff pour l'Angleterre, une des causes prédominantes de la crise.

— du côté de l'État, son intervention chaque jour plus grande et souvent dangereuse dans tous les domaines, y compris celui de la monnaie.

Ces observations ne s'appliquent pas seulement à la France, mais davantage encore aux autres nations; c'est en revenant à l'application des saines doctrines économiques, non d'une façon brutale mais par paliers, aussi rapidement que le permettent l'étendue des fautes commises et les nécessités nées de la guerre, que l'on retrouvera l'équilibre perdu.

M. Lhoste fait remarquer qu'il est extrêmement difficile de supprimer les droits de douane. Un tel principe, appliqué par exemple à l'agriculture, mènerait immédiatement à la cessation de la culture du blé en France.

Un exemple suffit à montrer qu'il serait aussi néfaste en ce qui concerne l'industrie. Il y a quelques années une très puissante usine se créa en Amérique; usine capable de faire sortir par jour 10.000 châssis de voitures. Le monde entier aurait pu être inondé immédiatement par cette usine et le résultat aurait été la fermeture complète des usines similaires de notre pays. Il est bien évident qu'on ne peut laisser se produire un tel phénomène dont la répercussion sociale serait considérable.

En ce qui concerne la reprise économique possible, dont parlait M. Razous, M. Lhoste ne partage pas complètement un avis aussi optimiste. Il est certain qu'il existe une sous-consommation due à ce que le public attend l'arrêt du mouvement de baisse pour acheter. Dès que la baisse aura cessé, on assistera à une reprise sensible.

On estime qu'une reprise des prix aurait rapidement raison de la crise actuelle. Or, la diminution de la production à laquelle nous assistons maintenant et le renforcement des barrières douanières créeront certainement l'augmentation attendue. Dès que le public s'apercevra que le plafond inférieur a été atteint, les achats recommenceront à reprendre leur cours normal. Toutefois, en raison de l'importance mondiale du phénomène observé, il est vraisemblable que la reprise escomptée sera faible.

M. Ducassé remarque qu'au point de vue international, le libre échange pur ne paraît pas devoir être appliqué. Il est impossible, en effet, de mener un pays à la ruine pour appliquer un principe.

Au point de vue national, tous les problèmes s'attachent à la production. Malheureusement, il est un autre point capital sur lequel on ne peut agir facilement : c'est celui de la consommation; il est impossible de dire que telle masse de consommateurs devra absorber telle quantité d'un objet désigné; il y a là un facteur inconnu dont l'importance est égale à celle de la production. On peut, cependant, prévoir les besoins les plus probables et éviter les à-coups; mais il n'en reste pas moins que dans une économie fermée, il est beaucoup plus facile de s'attaquer à l'organisation de la production qu'à celle de la consommation.

M. Paul Razous remarque que les interventions du baron Mourre, du D<sup>r</sup> Sorel et de MM. Royot, Allemandet, Lhoste, Ducassé et Valois, constituent une contribution intéressante au problème délicat de la crise économique actuelle, et il ajoute :

« Très judicieusement le baron Mourre a fait remarquer que la crise n'avait pas débuté en même temps pour toutes les industries, mais que la solidarité qui existe entre elles, a provoqué peu à peu, un chômage dans presque toutes les branches de l'activité nationale. J'ai eu l'occasion de mettre en évidence ce fait que tout ouvrier mis en chômage déclanche par le fait de la réduction de la capacité du pouvoir d'achat pour lui et sa famille, le chômage d'autres productions.

Si nous considérons par exemple un ouvrier du bâtiment gagnant en temps normal 50 francs par jour et dont le pouvoir d'achat en temps de chômage est réduit pour lui et sa famille de 50 %, soit 25 francs, on peut admettre que cet ouvrier utilise des matériaux dans lesquels sont incorporés en moyenne 10 francs de main-d'œuvre. Le pêcheur de sable, le carrier, le bûcheron, le chauffournier, le métallurgiste, c'est-à-dire les ouvriers coopérant à l'extraction et à la préparation des matériaux, perdront de ce fait 5 francs de pouvoir d'achat; d'où une perte directe de 30 francs de pouvoir d'achat. Mais cette perte de 30 francs de pouvoir d'achat entraîne le chômage d'autres ouvriers producteurs d'objets de consommation. Sur ces 30 francs, il y a environ la moitié comme valeur d'articles provenant de produits grevés de main-d'œuvre transformatrice ou commerciale, soit 15 francs. Mais ces 15 francs correspondent à environ 50 % de main-d'œuvre directe d'usines productrices d'objets consommables, de telle sorte que le manque de travail direct, correspondant

à la diminution du pouvoir d'achat direct de 30 francs, sera :  $\frac{30 \text{ francs}}{4} = 7 \text{ fr } 50$ .

Le chômage ainsi déclanché entraînera, par un raisonnement analogue au précédent, dans les industries ou commerces approvisionnant les usines ou magasins livrant les produits consommables, un chômage représenté en salaires par  $\frac{7 \text{ fr. } 50}{4}$  et ainsi de suite pour 4 à 5 termes de la progression géométrique dé-

croissante ayant comme premier terme la perte directe de main-d'œuvre et pour raison un quart. La somme de ces termes sera très voisine de :

$$\frac{30 \text{ fr.}}{1 - \frac{1}{4}} = 30 \text{ fr.} \times \frac{4}{3} = 40 \text{ francs.}$$

On voit donc que la mise en chômage d'un ouvrier du bâtiment entraîne :  
1° un chômage dans les industries préparant les matériaux du bâtiment d'environ 20 %;

2° un chômage des industries fabriquant directement ou indirectement les produits de consommation d'un ouvrier du bâtiment d'environ 40 %.

Par conséquent, on peut admettre que la non-construction d'immeubles utilisant 50 ouvriers du bâtiment entraînera le chômage de 10 ouvriers de carrières et usines de préparation des matériaux et de 20 ouvriers des industries

et magasins qui transforment et manufacturent les articles consommés par les 60 ouvriers du bâtiment et des usines de fabrication des matériaux.

Par un procédé inverse on montrerait que la mise en travail d'un carrier, d'un maçon, d'un charpentier, d'un menuisier, d'un couvreur ou d'un peintre, entraînera la remise en travail des autres corporations dans une proportion de 3 à 5.

Au sujet de l'intervention de MM. Sorel et Royot, partisans du libre échange et de M. Lhoste qui a montré fort judicieusement qu'en présence des ambitions de la production de certains pays à grande culture ou à industries très évoluées, il était impossible de ne pas faire jouer les tarifs douaniers, je n'hésite pas à me ranger à l'opinion de M. Lhoste, tout en considérant que les échanges utiles et nécessaires entre les divers pays du monde doivent être développés et qu'aussitôt que les conditions économiques pourront le permettre, il résultera de l'absence des barrières douanières que les économies fermées de la plupart des pays ont tendu à élever, des avantages immédiats pour les consommateurs et une émulation féconde pour les producteurs.

Je pense comme M. Allemandet que les réglementations des prix, du fait de certains groupements industriels ou commerciaux, peuvent rétrécir les débouchés en maintenant la cherté de la vie. Mais, comme je l'ai dit dans ma communication, les trusts et cartels internationaux peuvent, dans la résorption de la crise actuelle et dans la prévention des futures crises, jouer un rôle qu'il ne faut pas méconnaître.

J'approuve entièrement les réserves qu'a développées très nettement M. Ducassé sur les restrictions légitimes et nécessaires des échanges extérieurs et les atteintes qu'un laisser-faire intégral apporterait à la production de certaines nations, notamment des pays agricoles.

M. Valois, après avoir discuté les dangers des divers types d'économies nationales, a marqué ses préférences pour une coopération développée dans la production et dans la consommation, j'estime qu'il y a là un point de vue très intéressant, et je mentionne les résultats obtenus au Danemarck par les coopératives d'exportation du beurre et des œufs qui se sont superposées aux autres coopératives dans le but de développer le commerce avec les autres pays. Mais il faut reconnaître aussi que les idées de coopération se développent lentement et que tout en se félicitant de leur efficacité au point de vue de l'équilibre entre la production et la consommation, il faut pour la solution de la crise actuelle, réaliser surtout l'application de mesures politiques, économiques et financières ramenant la confiance, facilitant le crédit et évitant aussi l'omnipotence de certains pays, du fait de leurs richesses naturelles et de leur production exagérée. »

---